

Châtenois

INFOS



Quoi de neuf ?



Inauguration de la gendarmerie

P 8



Contournement

P 6



JO 2024

P 19



Fête des Remparts

P 29

Sommaire

ÉDITO

VIE MUNICIPALE

HISTOIRE

ENVIRONNEMENT

JEUNESSE

PAROLES
DE SÉNIORS

SPORT

VIE ASSOCIATIVE

VIE ÉCONOMIQUE
& TOURISTIQUE

ÉTAT CIVIL

AGENDA

P3

P4

P13

P16

P19

P22

P22

P26

P32

P33

P35

Châtenois INFOS
Juin 2024Magazine édité par
la Mairie de Châtenois

Directeur de la publication : Luc ADONETH, Maire · Responsable : Christine GILL, adjointe au maire · Rédaction : la municipalité, les agents municipaux, les associations et la commission du bulletin municipal · Crédits photographiques : Ruck & Wind, Alain OTT, Alain POGGIALE, Nathalie WALKER, Trail Alsace Grand Est by UTMB, Raphael SCHMITT, DNA, Manu DREISZKER, Fondation du patrimoine, Mairie de Châtenois · Maquette & mise en page : ainoStudio · Impression : CAR Sélestat



Nouvelle page Facebook de Châtenois

En raison d'un problème technique insoluble survenu courant décembre 2023, la Commune a créé une nouvelle page Facebook intitulée "**Commune de Châtenois - 67**" pour partager toutes les actualités de Châtenois.

Accédez à la page et rejoignez-nous dès maintenant en scannant le QR Code :

Afin de nous aider à faire connaître cette nouvelle page, nous vous invitons à :

- Liker la page,
- La partager sur votre profil,
- En parler autour de vous.

La Mairie vous remercie d'avance pour votre contribution.



Depuis le 1^{er} février, une brigade de gendarmerie est ouverte au centre de la Commune, à proximité immédiate de la Mairie, dans l'ancien « Hôtel de l'Aigle ». Forte de dix gendarmes, cette nouvelle brigade concourt à notre sécurité et rapproche les services publics de la population.

Dans la foulée, le 23 mai dernier, la Ministre des Collectivités Territoriales, Madame Dominique FAURE, accompagnée de Madame la Préfète Josiane CHEVALIER et de notre Député Charles SITZENSTUHL, a posé la première pierre de la nouvelle caserne de gendarmerie et des logements dédiés aux gendarmes. Elle sera érigée sur le site de l'ancienne usine HARTMANN, à l'angle de la rue des Goumiers et de la RD 1059.

La gendarmerie de Châtenois est ainsi la toute première des 239 gendarmeries annoncées par le Président de la République lors de son discours à Châtenois le 12 avril 2022. L'engagement a donc été tenu. Ce qui conforte l'adage "Quand on veut, on peut" !

Le site de la future gendarmerie accueillera aussi un pôle médical multi-disciplinaire et 18 logements, dont une partie destinée aux seniors. C'est, là aussi, une avancée importante pour le bien-être de la population castinéenne.

Autre projet majeur qui a démarré ces derniers mois : celui de la Maison du Tourisme et du Patrimoine. Ce sera un magnifique écrin pour promouvoir Châtenois et le Centre Alsace et une réalisation qui sera aussi à la disposition de nos associations pour des événements culturels. Les travaux devraient être achevés au plus tard à l'automne 2025.

Vous avez été nombreux, particuliers et entreprises, à soutenir ce projet à travers la collecte initiée par la Fondation du Patrimoine et je vous en remercie chaleureusement. La collecte de dons se poursuit et, pour rappel, vous donne droit à une réduction fiscale de 66 %.

Le chantier du contournement a également repris il y a trois mois. Le bon sens a enfin triomphé, grâce à notre investissement et à votre soutien massif. Sa mise en service à la fin de cette année changera la vie des riverains, améliorera la sécurité de la population et sera une avancée écologique majeure pour notre environnement asphyxié par des kilomètres de bouchons quotidiens !

La rénovation thermique de la Maternelle des Bains vient de s'achever, ce qui amènera un plus grand confort à nos petits et générera des économies de chauffage substantielles.

La réalisation de tous ces projets demande au quotidien un engagement fort de la part des élus et des agents communaux. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur travail assidu !

Alors que les guerres qui font rage à nos portes, en Ukraine et en Palestine, peuvent conduire à désespérer de la sagesse humaine, ces réalisations, qui voient le jour après l'ouverture du nouveau complexe sportif Pierre RISCH il y a un an, témoignent de notre foi en un avenir qui se construit jour après jour, non par des discours mais par des actes !

Profitez de la pause estivale pour apprécier notre environnement exceptionnel et pour consacrer du temps à vos familles et à vos amis.

Bel été à chacune et à chacun !

Votre maire,
Luc ADONETH

Les principales délibérations du Conseil

DEPUIS NOVEMBRE 2023

SMICTOM

Convention de soutien "Communes et groupements communaux" pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Dans le cadre de ses missions, l'entreprise à but non lucratif CITÉO est amenée à accompagner les communes pour le financement de la lutte contre les déchets d'emballages diffus. Chaque commune peut signer une convention avec CITÉO et bénéficier d'un soutien (0,90 € par habitant et par an pour une commune de moins de 5 000 habitants). La convention dure trois ans et est renouvelable tacitement une fois. La commune peut donc en bénéficier chaque année pendant six ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport d'activité 2022 du CSDND (Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux)

En 2022, ce sont 6 889 tonnes de déchets qui ont été enfouis avant la fermeture du site le 1^{er} octobre. 7 379 m³ de lixiviats ont été rejetés dans le réseau et traités par la station d'épuration de Sélestat. À la fin des travaux de couverture, une étude de faisabilité sera réalisée pour définir le système de traitement le plus pertinent pour les lixiviats. Sur les 14 hectares de terrain, 50 cm d'argile et 80 cm de terre végétale seront déposés, pour un coût total de 4 à 4,5 M €. Le projet de ferme solaire s'étendra sur 7 à 8 hectares et l'étude de raccordement ENEDIS sera effectuée en 2024.

GRANDS TRAVAUX - VOIRIE

Convention de partenariat "Projet de maillage intercommunal des itinéraires cyclables"

Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Contrat de Territoire 2022-2025 de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). La convention a pour but de mobiliser les partenaires autour du projet de développement du maillage intercommunal des itinéraires cyclables sur le territoire de la CCS (Communauté de Communes de Sélestat) et de valider les plans et les demandes de financements des diverses liaisons concernées. Elle fait état des engagements réciproques entre la CCS et les différentes communes et, en tant que convention financière de la CeA, permet à la CCS (qui réalise les travaux) de demander les subventions afférentes. Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SPORT - ESPACE LES TISSERANDS (ELT)

ELT : règlement intérieur des salles sportives

Afin d'homogénéiser la gestion des règles d'utilisation des différentes salles sportives, il est proposé de mettre en place un règlement intérieur. Transmis pour signature à tous les utilisateurs de ces salles, ce règlement est affiché dans les salles et s'applique à tous les usagers sous la responsabilité de l'utilisateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Complexe sportif Pierre RISCH : conventionnement avec la Ligue Grand Est de Football (LGEF)

Dans le cadre du subventionnement du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour le complexe sportif Pierre RISCH, une convention entre la Commune et la LGEF doit être signée pour tout versement de subvention supérieure à 10 000 €. Le FAFA a notifié à la Commune des versements totalisant 35 000 € (25 000 € pour le club-house et 10 000 € pour l'éclairage). Cette convention détaille les modalités de mise à disposition des équipements pour l'Association Sportive de Châtenois ainsi que pour les besoins ponctuels de la LGEF et est reconductible tacitement jusqu'à la saison 2026-2027 incluse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Aire de fitness au Parc ERGE : demande de subvention

La Commune propose d'installer une aire de fitness extérieure au Parc ERGE. Elle souhaite ainsi solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du nouveau plan "5 000 équipements - Génération 2024", qui s'articule autour de 3 axes majeurs : équipements de proximité, cours d'écoles actives et sportives, équipements structurants. Sur le volet "équipements de proximité", la Commune peut demander jusqu'à 80 % de la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CULTURE - COMMUNICATION

Information : nouvelle page Facebook

En raison d'un problème technique survenu fin 2023, la Commune a créé une nouvelle page Facebook afin de communiquer toutes les informations relatives aux actualités de Châtenois. Cette nouvelle page est opérationnelle depuis janvier : **Commune de Châtenois - 67**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET - FINANCES

Compte administratif et compte de gestion 2023

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3 813 069,69 €

Recettes : 3 852 025,41 €

Section d'investissement :

Dépenses : 2 491 512,09 €

Recettes : 2 842 902,44 €

Reports de l'exercice N-1 :

Report en section de

fonctionnement :

1 171 843,60 €

Report en section

d'investissement :

1 532 068,35 €

Affectation du résultat :

Section de fonctionnement :

1 210 799,32 €

Section d'investissement :

351 390,35 €

Le Conseil adopte le compte administratif de l'exercice 2023 et approuve le compte de gestion 2023 ainsi que l'affectation des résultats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Taux de fiscalité directe locale

Le Conseil propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2024 et donc de les maintenir au même niveau qu'en 2023 :

TH (Taxe d'Habitation) : 19,17 %

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 26,49 %

TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 43,89 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 17,72 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La gestion budgétaire de la Commune de Châtenois :

UN ÉQUILIBRE ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

La Commune de Châtenois fait face à des défis financiers perpétuels, notamment en raison des coûts élevés de l'énergie. Cependant, malgré ces contraintes, la municipalité s'efforce de maintenir un équilibre entre le fonctionnement quotidien et les investissements essentiels pour assurer le développement et le bien-être de ses habitants.

Fonctionnement

Châtenois, comme de nombreuses autres municipalités, doit faire face à des dépenses de fonctionnement importantes. Parmi celles-ci, les coûts énergétiques se distinguent par leur impact significatif sur le budget. Entre l'éclairage public, les équipements municipaux et les bâtiments administratifs, la facture énergétique représente une part importante des dépenses annuelles. Pour atténuer cette charge, la Commune cherche activement des moyens de réduire sa consommation d'énergie et d'optimiser son efficacité énergétique.

Investissement

Malgré les défis économiques, la Commune de Châtenois maintient un engagement fort en faveur du développement et de l'amélioration de son infrastructure. Depuis plusieurs années, elle a mis l'accent sur les investissements dans les économies d'énergie. Cette année, plusieurs projets d'investissement clés sont en cours ou en préparation.

L'un de ces projets majeurs est la rénovation énergétique de l'école des Bains, visant à moderniser les installations et à réduire la consommation d'énergie. En plus de contribuer à la préservation de l'environnement, cette initiative permettra également de réaliser des économies à long terme pour la Commune.

En outre, la municipalité investit dans la future Maison du Tourisme et du Patrimoine, un projet ambitieux visant à promouvoir l'attractivité de Châtenois et à mettre en valeur son riche patrimoine historique et culturel. Cette nouvelle infrastructure offrira aux habitants et aux visiteurs un espace moderne dédié à la découverte et à la promotion des attraits locaux.

Enfin, un projet attendu depuis plusieurs années prend forme avec l'aménagement à double sens du Neuerweg. Cette initiative vise à améliorer la circulation et la sécurité routière dans la Commune, tout en favorisant la mobilité douce et en renforçant le lien entre les différents quartiers.

En conclusion, malgré les défis budgétaires, la Commune de Châtenois démontre son engagement en faveur du développement durable et du bien-être de ses citoyens à travers des investissements stratégiques dans les économies d'énergie et l'infrastructure locale. Ces efforts contribuent à renforcer la résilience et la prospérité de la communauté à long terme.

APPEL À LA DOCUMENTATION

Libération 1944

Les historiens Mathieu DANNER et Geoffrey KOENIG préparent une conférence et une exposition sur la Libération de Châtenois (1944-1945), dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération. Pour compléter leur travail dans les archives, ils sont à la recherche de documentation portant sur Châtenois lors de la Seconde Guerre mondiale. N'hésitez pas à venir partager avec eux documents et photographies afin de nourrir leur travail et participer à ce moment commémoratif !

Une permanence sera tenue en mairie vendredi 28 JUIN (14h15-16h45) et vendredi 5 JUILLET (9h-11h45).

☎ 07 70 36 17 87

✓ geoffreykoenig1@msn.com

Tous les documents seront restitués aux propriétaires qui en feront la demande.

CONTOURNEMENT

Enfin,

le chantier
a repris !



L'arrêt de ce chantier, imposé le 12 mai 2023, a pris fin en mars dernier. À cette date, les entreprises ont pu retourner sur le site pour reprendre les travaux là où elles les avaient laissés. Ou presque, car cette pause a nécessité un délai d'environ un mois pour d'abord remédier aux dégradations avant de pouvoir avancer à nouveau concrètement, avec l'objectif d'une mise en service avant la fin de l'année 2024 !

Rappelons l'historique du projet :

A partir des années 80 : premières réflexions sur la nécessité de dévier la RN 59 pour le bien-être des riverains de Châtenois.

1^{er} avril 1992 : approbation par décret du Schéma Directeur Routier National, classant la RN 59 entre Lunéville et Sélestat en « Grande Liaison d'Aménagement du Territoire ».

15 mars 2001 : arrêté préfectoral prononçant la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la déviation de Châtenois.

14 avril 2003 : approbation du Projet Partiel de récupération et de stockage des matériaux issus du creusement du tunnel Maurice LEMAIRE pour réemploi sur le contournement.

19 décembre 2003 : annulation de la DUP de la déviation de Châtenois par le Tribunal Administratif de Strasbourg suite à un recours de l'Association des Viticulteurs d'Alsace et du Syndicat Viticole de Châtenois.

18 octobre 2012 : publication de la Déclaration d'Utilité Publique de la déviation de la RN 59 à Châtenois.

Par un jugement du 12 mai 2023, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé l'arrêté préfectoral du 14 août 2019, modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020, portant autorisation de travaux de cette infrastructure au titre du Code de l'environnement et qui étaient alors en cours d'achèvement par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). L'État et la CeA ont interjeté appel du jugement devant la Cour Administrative d'Appel (CAA) de Nancy et, concomitamment, ont introduit un recours en sursis à exécution du jugement afin de permettre la reprise et la finalisation des travaux. Le juge d'appel a décidé d'interrompre temporairement le processus juridictionnel en proposant une médiation à Alsace Nature, l'État et la CeA.

3 juin 2023 : manifestation pour demander la reprise des travaux. Entre 1 200 et 1 500 citoyens de Châtenois et du Centre-Alsace sont venus témoigner de l'urgence des travaux, ainsi que de nombreux élus dont Frédéric BIERRY (Président de la CeA), le député Charles SITZENSTUHL, les sénateurs Claude KERN, Laurence MULLER-BRONN et Elsa SCHALCK.

Médiation du 27 septembre au 5 décembre 2023 : les travaux de rédaction d'un protocole d'accord se sont déroulés entre les parties, pour aboutir à une liste de sites supplémentaires susceptibles de faire l'objet de mesures environnementales complémentaires de celles prévues par l'autorisation environnementale initiale.

22 décembre 2023 : signature par les parties d'un protocole d'accord permettant à la fois la reprise la plus rapide possible des travaux et la sécurisation de la mise en œuvre des mesures environnementales au travers d'une nouvelle autorisation.

Conformément au protocole, un nouveau dossier d'autorisation environnementale a été déposé par la CeA le 15 janvier 2024 et la demande de sursis à exécution a été renouvelée auprès de la CAA de Nancy, ce à quoi elle a fait droit, par ordonnance du 27 février 2024.

Suite à cette ordonnance, les travaux de déviation de Châtenois ont donc officiellement pu reprendre à compter du jeudi 29 février 2024. Le travail de sécurisation foncière des mesures environnementales, d'état des lieux naturaliste et de rédaction des cahiers des charges qui s'y appliquent reste en cours au sein de la CeA en vue d'une mise en œuvre la plus rapide possible comme cela a été, d'un commun accord, acté dans le protocole.

8 MAI

Commémoration



L'achèvement de ce chantier pour la fin 2024 est un énorme soulagement pour :

- la population de Châtenois et les riverains de la RN 59 exposés nuit et jour au bruit, à la pollution, aux dangers générés par le passage de 20 000 véhicules/jour ;
- la sécurité des usagers de la RN 59 ; Châtenois a été endeuillé en janvier 2024 par le décès d'une piétonne sur cette route, à une heure de forte circulation ;
- la vie quotidienne des habitants des deux vallées qui perdent une heure par jour sur leur trajet domicile-travail ;
- les finances publiques : 55 millions sur les 60 que coûte le contournement sont déjà sur le terrain. La facture augmentera probablement d'environ 3 millions d'euros suite à l'arrêt du chantier. L'argent public n'est rien d'autre que l'argent durement gagné par la population !
- le développement économique de l'Alsace Centrale, car le contournement permet le désenclavement des vallées de Villé et de Sainte-Marie-aux-Mines ;
- la protection de la nature et de la biodiversité asphyxiées tous les jours suite aux kilomètres de bouchons et de voitures avançant au pas. Les mesures de compensation écologique concernent aujourd'hui environ 98 hectares au total, soit environ 5 fois la surface du contournement !



La commémoration de la victoire sur l'Allemagne à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, il y a 79 ans, a débuté par une messe en l'église Saint-Georges, avant un défilé vers le monument aux morts. L'Harmonie municipale Saint-Jacques de Kintzheim ouvrait le cortège, suivie des porte-drapeaux, des anciens combattants, du Conseil municipal des Enfants, des officiels et de nombreux habitants.

Après quelques mots de bienvenue du Maire Luc ADONETH, c'est Francis BOHN, président de l'Union nationale des combattants (UNC) locale, qui a rappelé l'importance d'entretenir le flambeau de ces commémorations. Les jeunes du Conseil municipal des Enfants ont lu deux poèmes de Madeleine GUERIN avant que le Maire ne transmette le message du gouvernement et retrace l'année 1944 à Châtenois, année où des drames touchaient encore les familles mais où l'espoir renaissait.

Le souvenir des 83 morts

En tout, ce sont 83 jeunes gens de Châtenois qui ont laissé leur vie lors de ce conflit. « Plus jamais ça », répéta plusieurs fois Luc ADONETH, soulignant cependant qu'en Ukraine, « à 10 heures de voiture de Châtenois, des jeunes meurent dans des tranchées rappelant celles de 1914-1918 ». Il insista sur la nécessité d'une Europe unie pour faire perdurer la liberté, une fleur si fragile.

MAISONS FLEURIES 2024
Passage du jury

Le jury intercommunal du concours des maisons fleuries 2024 passera dans la Commune le mercredi 24 juillet en matinée. Les participants n'ont pas besoin de s'inscrire, l'ensemble des maisons et des réalisations étant d'office pris en compte. Si vous le pouvez, nous vous invitons à ouvrir vos portails afin de faciliter l'observation de vos embellissements floraux par le jury.



Un grand merci à tous les participants et à l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller pour l'organisation de ce concours !

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Journée plantation

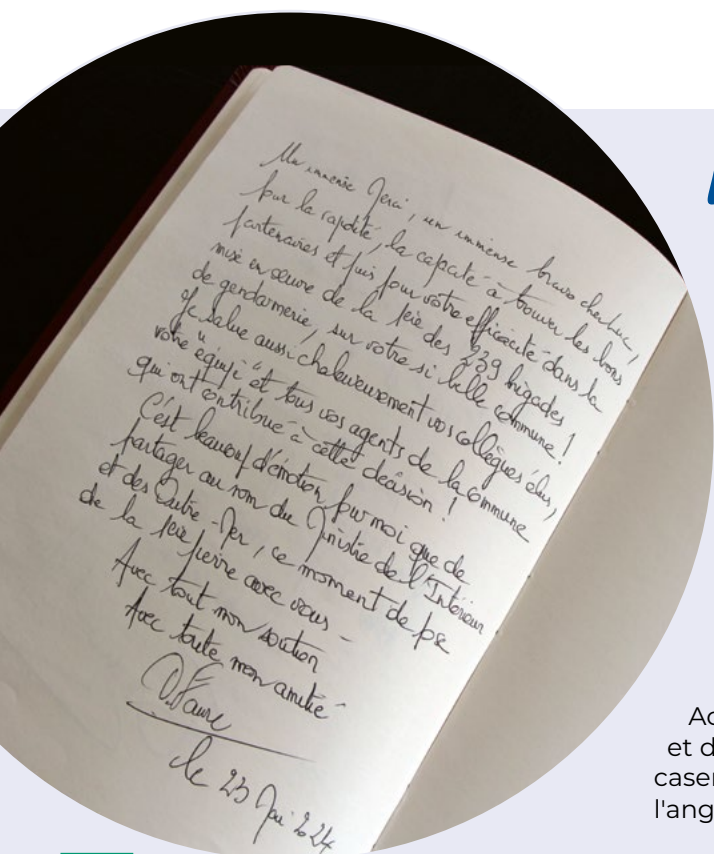
Comme chaque printemps, une quinzaine de membres du Conseil municipal de Châtenois se sont retrouvés samedi 4 mai aux ateliers municipaux pour donner un coup de main au fleurissement estival de notre Commune. Sous la houlette de Serge HARTMANN, responsable de l'équipe des espaces verts, plusieurs centaines de jardinières ont ainsi été plantées durant la matinée. Autant de travail en moins pour notre équipe de jardiniers qui a fort à faire en cette période de l'année !



Au total, plus de 6 000 plants de diverses variétés, pour un budget de près de 12 000 €, seront utilisés dans les bacs, jardinières, suspensions et massifs au sol pour assurer le fleurissement de Châtenois cette année. Et tout comme l'année dernière, des variétés résistantes à la sécheresse ont été privilégiées, comme les Bégonias « dragon », les Agastaches ou les Plectranthus. Ceci permettra à la Commune de faire d'importantes économies d'eau lors des arrosages cet été.

La mise en place du fleurissement dans toute la Commune entre mi-mai et fin mai aura nécessité plusieurs jours de travail à l'équipe des espaces verts. Petite nouveauté pour 2024 : deux massifs plantés en Hypoestes (plantes sans fleurs mais avec des feuilles colorées) ont été mis en place au bout de la rue du Maréchal Foch. Un entretien des bandes fleuries le long de la RD 1059 et au Val-de-Villé est également prévu durant l'été.

Signalons aussi l'acquisition par la Commune d'un nouveau motoculteur de marque « GRS » doté d'un puissant moteur de 12 CV et d'une herse de 65 cm de large. Avec ses lames spéciales, il sera utilisé en particulier pour le désherbage des trottoirs et des allées, sans en abîmer la surface. Il permettra également de faire des semis, ainsi que l'entretien des allées du cimetière. Comme chaque année, nul doute que le travail ne manquera pas en 2024 pour nos agents communaux !



Inauguration de la Gendarmerie de Châtenois

Le 23 mai 2024, Mme Dominique FAURE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité, est venue inaugurer les locaux provisoires de la brigade de proximité hébergée dans l'ancien Hôtel de l'Aigle (ex-ALCYS), à deux pas de la Mairie.

Accompagnée des élus et des représentants du groupe BOULLE et de DOMIAL, elle a également posé la première pierre de la future caserne de la brigade de gendarmerie sur la friche HARTMANN, à l'angle de la rue des Gourniers et de la RD 1059.

[voir page 32](#)



HOMMAGE

René FELDNER : la fidélité, l'engagement et le service aux autres chevillés au corps

Décédé le 1^{er} décembre 2023, René FELDNER était une figure bien connue de Châtenois, de l'Alsace centrale et même bien au-delà. Son engagement en tant qu'adjoint et conseiller municipal, membre du centre communal d'action sociale (CCAS) et membre du conseil d'administration de l'EHPAD du Badbronn (entre 2001 et 2020) était unanimement apprécié.

Né à Sermersheim le 18 février 1935, il a passé son enfance à Châtenois où il a fréquenté l'école primaire. Bon élève, il démarre après son certificat d'études primaires comme apprenti chez Maître Auguste FREY, alors notaire à Châtenois. De simple employé, il est devenu, au fil des formations professionnelles, clerc de notaire puis clerc principal, en intégrant successivement les études des notaires DOLL, REISACHER et STROESSER, avant de terminer sa carrière en 1995.

Après son service militaire effectué en Allemagne, il épouse le 22 juin 1957 Marie BISEY, malheureusement décédée en 2011. Ensemble, ils eurent deux enfants (Jean-Louis et Carmen) qui leur donnèrent quatre petits-enfants.

Adjoint au maire honoraire, René FELDNER est entré au conseil municipal en 1971. Il fut d'abord adjoint chargé des finances durant

3 mandats (de 1971 à 1989) aux côtés du maire Frédéric KOCH, puis conseiller municipal (de 1989 à 1995) sous le maire Pierre RISCH. Lors de ces 18 ans au poste d'adjoint, plusieurs grandes réalisations virent le jour : la construction du gymnase KOCH (au collège) et de la caserne des pompiers (rue Clemenceau), l'aménagement du Heidenbühl, la rénovation de la mairie, la création de nombreux lotissements et d'importants travaux de voirie.

Il était agréable de travailler avec René dont les avis étaient toujours modérés, empreints de bon sens et de sagesse. Pendant un certain temps, il remplit également les fonctions de secrétaire de l'Amicale des anciens maires et adjoints du canton.

La fidélité, le dévouement et le service rendu aux autres sont les maîtres-mots pour décrire l'engagement de René FELDNER. Pour preuve, son indéfectible attachement à la société

d'aviculture de Châtenois : il participa à sa création en 1965, en assura le secrétariat pendant 49 ans (jusqu'en 2014) et en fut, en éleveur passionné de poules "New Hampshire" et de lapins "Géants Papillons Français", la véritable cheville ouvrière !

C'est ainsi qu'il établit des échanges avec des sociétés avicoles Outre-Rhin et qu'est née une amitié au long cours avec la société d'aviculture de Roxheim (en Rhénanie-Palatinat), avec laquelle des sorties et des loisirs furent organisés pendant de nombreuses années.

Une belle manière de réunir des passions communes et de rapprocher les peuples, au-delà des frontières. C'est aussi cela que René FELDNER et sa génération nous laissent en héritage : cette volonté de bien faire et de s'entendre, en toute humilité !

Merci Monsieur FELDNER pour ce bel exemple d'humanisme et de service à la population de Châtenois !

Fondation du Patrimoine
Propriétaires privés
Sauvegardez votre patrimoine grâce à notre label !

Attribué pour 3 ans, le label peut vous permettre de bénéficier des aides suivantes :

Octroi d'une aide de la Fondation
Au minimum 2 % des travaux éligibles avec le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace.

Avantage fiscal
Déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.

Mobilisation de mécénat
Sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.

Aide des collectivités
CeA et région Grand Est (sous conditions).

Critères d'éligibilité

- Intérêt patrimonial
- Travaux non débutés
- Qualité de la restauration extérieure envisagée
- Visible depuis la voie publique ou accessible au public

Fondation du patrimoine Délégation Alsace
5 rue Hannong - 67000 Strasbourg
03 88 22 32 15

Informations et dossier de demande de label : fondation-patrimoine.org

8

9

 **LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME
SUR LES NUISANCES SONORES**

LES ABOIEMENTS DE CHIEN

En journée

L'aboiement du chien de votre voisin n'est pas interdit par la loi, en tant que tel. Vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance. Cependant, le Code de la santé publique et son article R.1335-31 prévoient qu'«aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Durée, répétition, intensité, les critères énumérés par la loi ne sont pas cumulatifs. Un seul suffit pour prendre des mesures contre les aboiements du chien de votre voisin.

Ainsi, sont considérés comme une nuisance sonore :

- le chien qui aboie à chaque fois que vous vous approchez de son portail ;
- le chien qui jappe en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.

La nuit

La nuit, les aboiements du chien sont considérés comme un tapage nocturne à partir du moment où son propriétaire a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend aucune mesure pour y remédier.

Cette nuisance est caractérisée alors même que les critères de répétition, d'intensité ou de durée ne sont pas tous remplis.

A noter que la loi ne donne aucun horaire précis. Pour être reconnus comme un tapage nocturne, les bruits causés par un chien doivent donc avoir lieu lorsqu'il fait nuit.

Quelles solutions ?

- **Discuter avec le propriétaire du chien**
Dans un premier temps, prenez contact pour tenter de trouver une solution amiable. Dans la grande majorité des cas, le propriétaire ne réalise pas la gêne occasionnée, son chien aboyant principalement lorsqu'il est absent.
- **Mettre en demeure le propriétaire du chien**
Si les aboiements du chien persistent, il est nécessaire de transmettre une lettre de rappel au propriétaire. Laissez-lui 15 jours pour agir. Passé ce délai, si vous ne constatez aucun changement, vous devez mettre en demeure votre voisin par courrier recommandé avec accusé de réception. Pour vous aider, il existe des modèles de lettre pour signaler un aboiement de chien intempestif à votre voisin.

Les sanctions pénales

L'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit une amende de 68 € pour les aboiements diurnes d'un chien si celle-ci est payée dans les 45 jours (à défaut, 180 €). Pour un chien qui aboie la nuit, l'amende peut s'élever à 450 €. En cas de saisie du tribunal, l'auteur sera condamné à 450 € d'amende pour chacune des infractions constatées.

LES POMPES À CHALEUR (PAC)

Les pompes à chaleur aérothermiques peuvent occasionner d'importantes nuisances sonores.

Dans une zone résidentielle, choisir un mauvais emplacement pour l'installer peut alors causer des conflits de voisinage, voire un recours en justice. Voici quelques conseils pour assurer un confort acoustique maximal :

- ne négligez pas l'emplacement de l'installation et évitez certaines configurations (sous une fenêtre, en limite de propriété, ventilation tournée vers la propriété du voisin, etc.) ;
- confiez la pose de la PAC à un installateur certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), dont l'expertise vous garantira un équipement plus silencieux ;
- adoptez la surélévation de votre installation pour limiter les vibrations ;
- n'oubliez pas de faire entretenir régulièrement votre PAC par un professionnel ;
- privilégiez l'achat d'un appareil silencieux ;
- équipez l'unité extérieure d'une protection anti-bruit.

Que faire en cas de conflit avec mon voisin autour de sa pompe à chaleur ?

Si la pompe à chaleur installée par votre voisin trouble votre tranquillité, sachez qu'il existe plusieurs manières de pallier ce problème de volume sonore.

Essayez tout d'abord de trouver une solution à l'amiable, en lui demandant de déplacer son unité extérieure si cela est possible ou de la munir de dispositifs anti-bruit qui existent sur le marché.

Si toutefois votre voisin ne veut rien entendre, sachez que les pollutions sonores sont fortement encadrées par la jurisprudence : vous êtes en droit de déposer une plainte auprès de votre mairie. Dans le Code Général des Collectivités Territoriales, c'est en effet aux mairies de résoudre les litiges autour des nuisances sonores.

La solution qui vous sera très probablement proposée est celle de la conciliation. Dans les meilleurs cas, ce service gratuit peut mener à un compromis et à la signature par les deux parties d'un procès-verbal.

Néanmoins, il se peut que ces deux premiers recours ne portent pas leurs fruits : vous aurez alors le droit de déposer une plainte devant le Tribunal d'Instance. Vous devrez dès lors faire appel à un avocat et prouver le niveau des nuisances sonores par un acte établi par un huissier de justice.

À CHÂTENOIS

Comment déclarer l'installation d'une pompe à chaleur auprès de la Mairie ?

Réaliser une déclaration de pompe à chaleur n'est pas compliqué. Il vous suffit de vous rendre à la mairie de votre commune et de demander le formulaire CERFA 13404*10 ou de le télécharger sur le site internet du Service Public. Cette déclaration concerne la construction, les travaux, les installations et les aménagements non soumis au permis de construire.

Il existe également une réglementation relative à la distance existante entre votre PAC et vos voisins, qui doit évidemment être respectée. Pour vous assurer d'être en conformité, l'installateur du système de chauffage peut vous conseiller sur la localisation de votre pompe à chaleur et sur son orientation.

Bon à savoir :

le bruit engendré par une pompe à chaleur est soumis à une réglementation spécifique. En effet, la loi stipule que le niveau de bruit autorisé en journée (de 7h à 22h) ne doit pas dépasser 5 décibels. La nuit, de 22h à 7h du matin, l'émergence sonore autorisée est limitée à 3 décibels.

Maison du Tourisme et du Patrimoine

Le chantier de transformation de la maison dite "SCHEIBLING", située au n° 100 de la rue du Maréchal Foch (en face de l'école élémentaire Krafft), a démarré mi-janvier 2024 par les travaux de gros-œuvre. Une première partie de vidage et de démolition intérieure du bâtiment avait déjà été réalisée en régie courant 2023. L'entreprise SCHRAMM (Châtenois) a pris la suite en créant une nouvelle structure béton intérieure : fondations et reprises en sous-œuvre, dalles en béton de la cave et du rez-de-chaussée, cage d'ascenseur et escalier, etc. Elle a également étendu le sous-sol vers le sud. Le site a aussi été sécurisé par le remplacement des murs de soutènement dans le jardin, situé en contrebas des rues alentour.

L'entièreté du bâtiment sera à terme consolidée et adaptée à ses nouvelles fonctions. Ce ne sont pas moins de 21 lots de travaux qui sont chargés de cette transformation. Par exemple, l'entreprise Bois2Boo (Châtenois) s'occupe de la charpente, des planchers hauts, de l'abri vélo et des colombages; l'entreprise BILZ (Sélestat) de la couverture (remplacement des tuiles par des neuves identiques) et de l'étanchéité; l'entreprise Forage Grand Est (Herbsheim) des forages pour la pompe à chaleur sur sondes géothermiques; l'entreprise TPA (Geudertheim) des réseaux extérieurs; l'entreprise VOB (Rosheim) des menuiseries extérieures. Les travaux de second œuvre suivront à partir de cet été, l'objectif étant une livraison des travaux pour milieu d'année prochaine, avec un bâtiment final totalement aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Pour faire un don pour aider la restauration et l'aménagement de la Maison du Tourisme et du Patrimoine de Châtenois, rendez vous sur le site internet de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/87558



Fibre communale

Il y a quelques années, la Commune a mis à profit les travaux exécutés par ENEDIS lors de la pose d'un nouveau poste de transformateur au centre-ville pour faire poser ses propres gaines entre les divers bâtiments communaux du centre. En 2023, l'entreprise SPIE a été mandatée pour déployer la fibre dans ces gaines entre la Mairie, la Police Municipale et le Foyer socio-culturel, la Maison des Associations, la future Maison du Tourisme et du Patrimoine, les écoles Krafft et du Hahnenberg, ainsi que l'Espace Les Tisserands. Même si le génie civil extérieur était déjà réalisé en grande partie, cette opération a nécessité des compléments au droit des bâtiments, en plus des aiguillages et des raccordements nombreux et complexes.

Cette fibre purement communale a plusieurs objectifs : y basculer la vidéoprotection du centre (meilleure qualité que par ondes radio), les deux panneaux d'information (Mairie et Tisserands), la téléphonie et le réseau internet pour tous les bâtiments reliés. Une partie de ces objectifs est déjà atteinte et opérationnelle, le reste suit son cours. En plus de supprimer ou de mutualiser plusieurs abonnements, cette fibre permet à la Commune de basculer dans l'ère des réseaux optiques et de bénéficier d'un équipement moderne et performant.

ÉCOLE DES BAINS

Travaux de rénovation énergétique

Cette année, c'est au tour de l'école des Bains de bénéficier d'un ensemble de travaux de rénovation énergétique visant à la transformer en bâtiment à basse consommation (BBC), pour le bien-être aussi bien de l'école maternelle au rez-de-chaussée que de l'école de musique au 1^{er} étage.

Les travaux ont démarré courant février avec plusieurs interventions concentrées sur les congés scolaires d'hiver : isolation des combles en ouate de cellulose, isolation du sous-sol en laine de laitier, démolition des ponts thermiques (balcon, casquette d'entrée de l'école de musique, six cheminées). Les travaux concernant l'isolation extérieure, le remplacement des gouttières et la VMC double flux ont également démarré en février et se sont poursuivis pour s'achever lors des congés de printemps.

Le bâtiment a été repeint dans les mêmes tonalités de rose que le bâtiment communal de la place des Charpentiers (anciens logements de fonction des instituteurs), qui a également fait l'objet de travaux similaires il y a quelques années. En plus d'améliorer le quotidien de ses usagers et de permettre des économies d'énergie, ce type d'investissement est encouragé par plusieurs organismes de subventionnement (Fonds Vert, Climaxion, CEE). Il est donc loin d'être le dernier, d'autres bâtiments communaux suivront bientôt cette voie !



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, RÉNOVATION PATRIMONIALE ? Des aides existent !

Il existe de nombreux dispositifs accessibles au public pour l'aider à financer des travaux de rénovation énergétiques ou patrimoniaux. Mais l'offre a beaucoup évolué au fil des années, devenant parfois complexe voire illisible. En outre, le public est régulièrement sollicité par des campagnes publicitaires promouvant la rénovation à zéro euro. Attention aux arnaques ! Il est fortement déconseillé de signer directement avec une entreprise qui promet la gratuité : il n'y a aucune garantie de qualité, ni d'achèvement des travaux, et les recours juridiques aboutissent peu.

La municipalité de Châtenois et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ont signé une convention partenariale dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) "Rénov/Habitat". Il s'agit d'un dispositif incitatif visant à soutenir la rénovation qualitative des logements (maisons ou immeubles, résidences principales ou logements locatifs). La CeA et la Commune de Châtenois ont missionné la société URBAM-Conseil pour apporter des renseignements sur les conditions et les financements possibles, ainsi que pour accompagner gratuitement le public dans ses démarches de subventions, selon la réglementation en vigueur.

URBAM Conseil
☎ 03 29 64 05 90 - ✉ basrhin@urbam.fr

De surcroît, le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) d'Alsace Centrale dispose d'un espace conseil intitulé "France Rénov' " pour vous conseiller et vous orienter vers les acteurs adéquats pour la suite technique et financière d'un projet : réduction des factures d'énergie, isolation, chauffage, énergies renouvelables ou travaux de rénovation énergétique. Avant tout commencement des travaux, contactez :

Marie DUPONT, conseillère France Rénov'
☎ 07 87 01 10 02 - ✉ renov@petr-selestat.fr

Les accompagnements techniques et financiers étant aussi variés que les interlocuteurs, cet espace vous permettra donc d'être correctement orienté.

Vos travaux concernent plutôt des travaux de rénovation patrimoniaux ? La Collectivité européenne d'Alsace lance le dispositif « Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel », avec un accompagnement technique et financier pour tous les travaux de rénovation de ces bâtis traditionnels datant d'avant 1948. Outre l'accompagnement technique, une aide financière pouvant aller jusqu'à 30 000 € sur 150 000 € de dépenses peut être versée et abondée par la Commune de Châtenois à hauteur de 7 % de la subvention départementale accordée. Avant tout commencement des travaux, contactez :

Evelyne GAUTHIER (architecte conseil de la CAUE)
☎ 07 49 50 03 85 - ✉ gauthier@caue-alsace.com

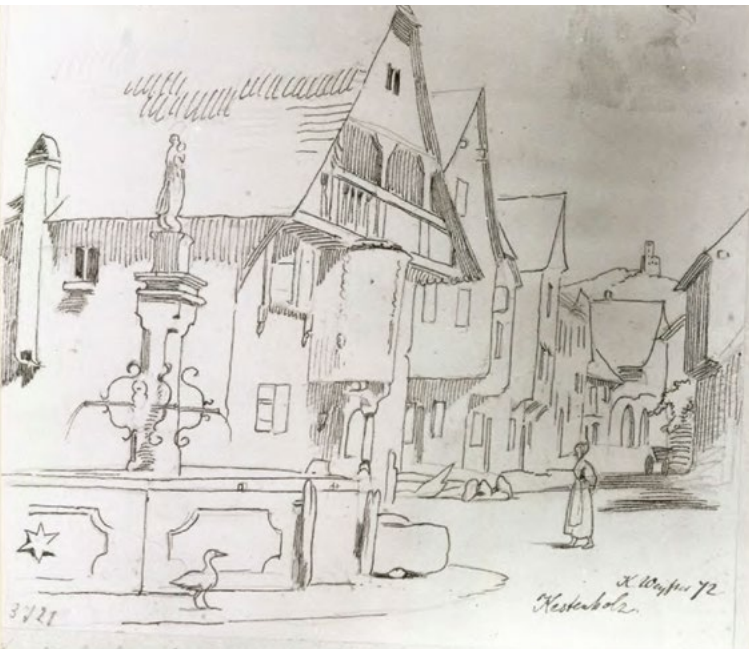
Ces aides sont cumulables entre elles, n'hésitez pas à solliciter ces professionnels avant de signer tout contrat.

La place de la fontaine avant l'incendie de 1879

La collaboration entre les différents chercheurs permet parfois de belles découvertes.



1835

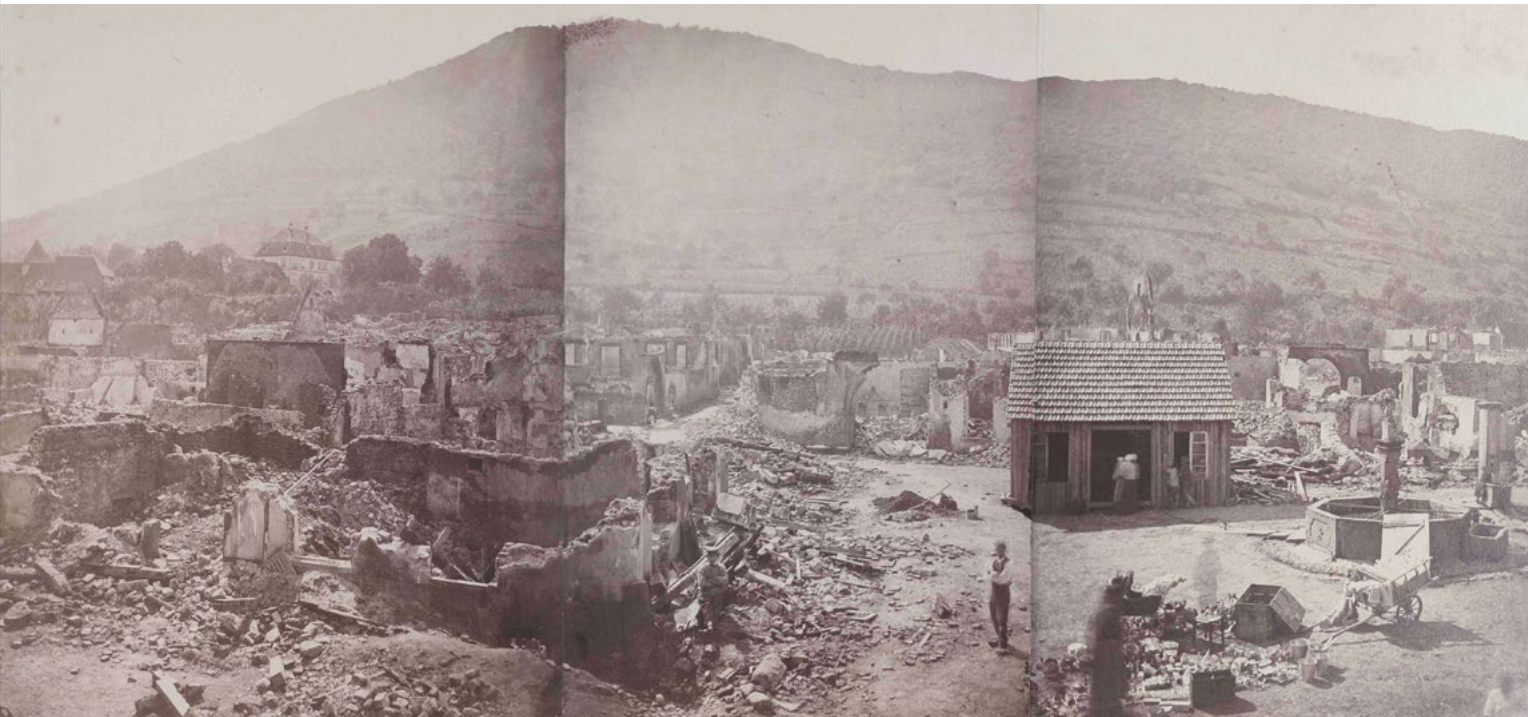


1872

Ainsi Fabien BAUMANN, historien et par ailleurs conseiller en séjour à l'Office intercommunal du tourisme SHKT, a eu la gentillesse de nous transmettre une découverte majeure faite à la bibliothèque MIGETTE de Metz. Auguste MIGETTE, artiste messin, a beaucoup peint des paysages du Rhin et de Moselle. C'est ainsi qu'en 1835, il a réalisé plusieurs peintures de Châtenois, d'autant plus précieuses que ce sont les seules vues du Châtenois d'avant l'incendie de 1879 qui a détruit la moitié ouest du village, à l'exception de celle de Karl WEYSSER de 1872 qui a fait un dessin de la place, découverte récente aussi.

L'incendie de 1879 va transformer cette place pittoresque en un champ de ruines, qui illustre bien la fragilité des constructions humaines !

Une magnifique photographie d'Ernest ZIEGLER découverte au Musée Victor HUGO à Paris par Delphine MAUGER-WEBER montre ce paysage de désolation. Victor HUGO avait contribué à la souscription nationale pour la reconstruction après l'incendie de 1879.



1879

La vue de la place de la fontaine nous fait découvrir les anciennes maisons du XVII^{ème} de cette place, reconstruites après la Guerre de Trente Ans (1618-1648). L'étude de leurs propriétaires nous permet de pénétrer dans ce monde disparu où battait le cœur de Châtenois, sur la place centrale.

La vue est prise du sud vers le nord, on reconnaît à l'est l'ancien Hôtel de l'Aigle (actuelle Gendarmerie), puis la Mairie.

1 A gauche, au premier plan, la maison fait l'angle sud-ouest de la place. Le détail permet de deviner une maison d'une certaine importance. Elle existe déjà avant 1695, date où Frantz CHANSON (aussi appelé LIED !) y ouvre l'auberge "Au Cerf". De 1852 à 1872, Charles SAVARY y tient une épicerie puis, à partir de 1872 jusqu'en 1882, elle appartient à Chrétien FIX, médecin de Châtenois.

Reconstruite en 1880, après l'incendie, elle passe à Xavier MORITZ qui y loge en 1893 le gendarme MEKELBURGER. En 1896, elle va à Louise MARTIN qui fait graver ses initiales "LM" sur le linteau de la porte au-dessus de la date" 1880".



Elle part avant 1903 pour Marseille. A des époques plus récentes, cette maison a accueilli un coiffeur puis le droguiste GANGLOFF.

2 La maison suivante à gauche de la précédente est une maison à l'architecture remarquable. On notera l'oriel soutenu par un poteau de bois et la belle galerie, ainsi que le puits. Elle date d'avant 1672 où elle appartient à Nicolas SPIESS, de Sainte-Marie-aux-Mines, installé à Châtenois comme cloutier. En 1686, à l'inventaire d'Agnès SCHILLING, épouse du marchand savoyard Pierre DUCROT, elle est décrite ainsi : *"Une maison avec cour, escurie, et autres ayances, à la place d'un costé la ruë qui conduit à la demeure du baillys"*.

En 1724, elle est en mauvais état et nécessite beaucoup de réparations. Entre 1743 et 1750, c'est Elisabeth SCHLEGEL, sage-femme de Châtenois, qui y habite. Très vite, plusieurs familles louent des appartements dans cette



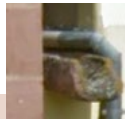
grande maison. A partir de 1750, elle appartient à la famille de maréchaux-ferrants RAPP qui en restera propriétaire jusqu'en 1919, d'où le fer à cheval sur la porte latérale. Reconstruite en 1880, elle est alors habitée par trois familles. Entre 1919 et 1987, la famille KEMPF y exploite une quincaillerie.



3 Les deux maisons à encorbellement forment l'actuel bar "Le Darwin". La première est déjà citée en 1686, habitée par Nicolas MOTSCHLER, maître cordonnier. Son père a été à Venise en 1618. Nicolas épouse avant 1668 Marguerite ROMPH, fille d'un capitaine lorrain. Il s'agit donc d'un milieu aisé. Plusieurs familles de meuniers en sont propriétaires au XVIII^{ème} et elle est acquise vers 1800 par la famille RAPP, qui possède aussi la maison voisine. En 1835, date de la vue, c'est Jacques RAPP, maréchal-ferrant, qui en est propriétaire. Son fils Alexandre

reconstruit la maison actuelle après l'incendie et en reste propriétaire jusqu'en 1913.

La seconde est à colombages. On remarque les deux gouttières latérales dépassant largement la façade pour se déverser dans la rue... Une gouttière analogue en grès subsiste à la mairie.



Une maison est attestée avant 1687, avec comme propriétaire Mathias PAULUS, charron natif de Dambach. Mais elle est reconstruite entre 1704 et 1729 par le couple Jean-Georges HADERMANN, boucher, et Catherine KURTZ. C'est celle qui est visible sur la peinture. Ce Jean-Georges HADERMANN est violent avec sa servante, bat et blesse sa femme, vole du bois et injurie fréquemment ses contemporains, y compris l'administration municipale !

En 1835, c'est Joseph BANNWARTH, tonnelier, qui est le propriétaire de cette maison. Elle va ensuite

à Antoine PETERMANN qui la reconstruit après l'incendie. Avant d'héberger le Darwin, cette maison a été occupée par l'antiquaire Bernard HERRBACH et a auparavant hébergé la confection de Marthe BRUNSTEIN.

4 Les deux maisons suivantes, regroupées après l'incendie de 1879, correspondent aujourd'hui à une seule propriété.

La première présente aussi un encorbellement, sa voisine semble plus modeste.

La première date d'avant 1700, année où elle appartient à Barthel HILTZ, tailleur. En 1768, Barbara SCHUHMACHER, épouse Frantz OSWALD, natif de Reichstett, qui habite la maison, se fait traiter de «Strasburger Hur» (putain strasbourgeoise). En 1835, le propriétaire de cette maison est Ignace HEINRICH, cordonnier.

En 1879, c'est sa petite-fille Rosalie HEINRICH, épouse d'Aloyse DANNER, boulanger, qui en est propriétaire et qui reconstruit immédiatement la maison après l'incendie, comme en

témoigne le beau bretzel laissé sur le socle avec leurs initiales.



La seconde semble très petite et correspond à la partie moderne avec la porte cochère. Elle a été construite avant 1705, année où elle est habitée par un boulanger, Jean-Jacques ELCKERT, avec ses 8 enfants. Celui-ci est en faillite en 1716.

En 1835, elle est occupée par Jean-Baptiste SAVARY, épicer.

5 Enfin, la maison suivante n'est autre que l'ancienne boucherie SPEITEL. Une maison appartenant à Georges WEIDLICH est attestée avant 1675 sur cet emplacement. Ses descendants en resteront propriétaires jusqu'en 1858. Elle est en très mauvais état en 1719, proche de l'écroulement. Elle ne sera reconstruite qu'en 1828 par le couple Louis HIRTH - Elisabeth SCHOETT qui a laissé ses initiales "LH18ESCH28" à l'angle nord-est de la maison.

Cette maison n'a brûlé que partiellement dans l'incendie de 1879, puisque cette inscription a survécu, mais on constate de gros changements. C'est la boucherie FRIEDRICH-SPEITEL depuis 1901.



6 La fontaine, qui date de 1742 et en remplace une autre « Stockbrunnen », est citée dès 1699.

7 Le corps de garde est situé juste derrière la fontaine : c'est là que se réunissaient les veilleurs de nuit et les bourgeois chargés de la garde du village. Une autre vue de ce bâtiment se trouve sur la photo de la place de 1879, prise après l'incendie, où l'on voit qu'il a partiellement brûlé.



1879

8 La Metzigg, boucherie communale, est ce haut bâtiment qui se trouve derrière le corps de garde.

Cette boucherie communale servait à la fois d'abattoir et de lieu de vente. Elle est citée dès 1560 et a probablement été reconstruite après 1650. Elle semble avoir été surélevée vers 1712. Le ruisseau passait en dessous, ce qui permettait une évacuation simple des déchets de boucherie. La pureté de l'eau n'était pas garantie pour les lavandières en aval ! A la Révolution, la commune la vend à des particuliers. En 1835, elle appartient à Aloyse HEBERLE.

9 Enfin, une vue inédite d'une maison qui a disparu : celle qui était à l'emplacement de l'actuel Crédit Mutuel.

Cette maison a été construite vers 1740 par Adelphe GERMAIN, marchand aisé. Il vend entre autres du fer. A son décès en 1758, il est en faillite. Le magasin se trouve au rez-de-chaussée. En 1835, Jean-Baptiste SAVARY y exploite une épicerie. Son magasin y fonctionne jusqu'en 1888, où le bâtiment devient l'auberge « Zur Laube ». Arrachée en 1972, elle a laissé place au Crédit Mutuel.

Sources

Communications Fabien BAUMANN, Delphine MAUGER-WEBER
Recherches Groupe Patrimoine et Histoire

JOURNÉE CITOYENNE

C'est sous une chaleur digne de la saison estivale que les 50 bénévoles se sont réunis le samedi 6 avril afin de nettoyer les chemins, le quartier des remparts, les vignes et les forêts du village lors de cette nouvelle journée citoyenne.



50 bénévoles motivés pour cette nouvelle édition !

Les participants se sont munis d'une paire de gants, d'un sac poubelle, d'une pince à déchets, de bonne humeur et c'était parti ! Chaque groupe s'est rendu à pied sur sa zone de nettoyage. Le groupe de « plogging » (ou écojogging) a relevé le challenge avec brio en collectant des déchets tout en faisant leur footing. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont également pris part à cette action. Un bel engagement de tous pour préserver notre environnement !

Cette action est soutenue et coordonnée par la Collectivité européenne d'Alsace et s'inscrit dans le dispositif "Elsässputz" initié par cette dernière.

A l'issue de la matinée, tous les bénévoles étaient conviés à un pot de remerciement.

Rendez-vous samedi 29 mars 2025 pour une nouvelle édition !

Etude hydraulique



Les communes de Châtenois et de Kintzheim, associées au SDEA, ont missionné le bureau d'études LIOSE pour réaliser une étude ciblant la lutte contre les ruissellements et les coulées d'eaux boueuses. Ces événements pluvieux particulièrement intenses ces dernières années sont à l'origine de nuisances affectant les biens et les personnes, ainsi que la qualité des eaux superficielles et des milieux récepteurs. L'étude vise donc à étudier ces phénomènes afin de comprendre le fonctionnement hydrologique et hydraulique des bans communaux et de proposer des aménagements simples et robustes permettant de limiter les risques d'inondation.

Les dernières coulées de boue et inondations recensées sur les deux communes datent du 15 juillet 2021. Ce phénomène orageux a été particulièrement intense et généralisé sur les environs de Sélestat : Météo France a relevé 77 mm d'eau en quatre heures sur la commune de Kintzheim. Cet épisode a fait suite à quatre jours consécutifs de pluie, avec des cumuls journaliers supérieurs à 10 mm. Un inventaire des sinistres signalés et enregistrés par la Commune de Châtenois lors de l'orage du 15 juillet 2021 a été dressé à l'époque : ce sont près d'une quarantaine d'habitations qui ont été touchées par des inondations, dont certaines avec parfois plus d'un mètre d'eau dans les sous-sols. Châtenois est particulièrement vulnérable aux inondations par ruissellement et/ou formation de coulées d'eau boueuse, ainsi que par saturation des fossés, des cours d'eau ou encore des réseaux traversant la Commune.

La première phase de l'étude a été menée cet hiver, il s'agit de l'état des lieux et du diagnostic général : le modèle hydraulique réalisé indique les chemins d'écoulement depuis le massif ainsi que les zones de refoulement de réseaux. Il va être complété par divers épisodes de pluie (décennale, cinquantennale, centennale) et par des propositions d'aménagements chiffrés permettant d'accompagner ces inondations en limitant les dégâts engendrés ces dernières années. Le résultat de cette étude pourra être intégré dans les futurs réaménagements, notamment celui de la requalification de la RD 1059.

Vers une gestion durable et intégrée des eaux pluviales



Afin de faire face aux problématiques de non-conformité du système d'assainissement par temps de pluie, entraînant d'importants rejets de pollutions en milieu naturel, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) s'engage dans une nouvelle gestion des eaux pluviales. En effet, les réseaux d'assainissement du périmètre sont essentiellement de type unitaire, c'est-à-dire qu'un seul et même réseau est chargé de collecter et de transporter les eaux usées et les eaux pluviales jusqu'à une station d'épuration afin d'y être traitées.

Le dérèglement climatique a comme effet d'augmenter l'intensité des orages, provoquant ainsi la saturation des réseaux unitaires et leur débordement plus fréquent vers le milieu naturel. Face à cela, la mise en œuvre de solutions classiques telles que le renforcement des conduites n'est plus envisageable au regard des dimensions requises. Cela conduit à envisager des approches alternatives et préventives, notamment au travers d'une gestion durable, intégrée et à la source, des eaux pluviales.

La Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales consiste à gérer l'eau prioritairement par infiltration en minimisant les ruissellements et ainsi l'engorgement du réseau d'assainissement. Il n'est plus question de créer des ouvrages exclusivement dédiés à la gestion de l'eau (tels que des tuyaux ou des bassins), mais d'attribuer une nouvelle fonction hydraulique aux espaces existants en infiltrant au plus près la goutte d'eau, par exemple à travers :

- la végétalisation des centres urbains pour le confort de tous et au profit de la biodiversité ;
- la mise en place de résines ou de pavés poreux dans les quartiers plus denses des communes ;
- le réaménagement des cours d'écoles pour favoriser également le bien-être des enfants.

Cette nouvelle approche est donc une réponse au dérèglement climatique et à l'urbanisation croissante des villes. Réintroduire la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur ou recharger les nappes constituent des défis majeurs portés par la gestion intégrée des eaux pluviales.

Votre contribution à cette démarche de préservation de l'eau : installer des cuves de récupération des eaux de pluie

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), lance à partir de mars 2024 et pour une durée de trois ans, une opération de dé raccordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie à destination des habitants de la Communauté de Communes de Sélestat.

Cette opération vous permet de bénéficier d'une subvention à hauteur de 60 %^[1] pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements, parmi différents modèles, selon vos besoins. Cette aide vous est proposée à la condition du dé raccordement du réseau d'assainissement d'une partie des eaux pluviales issues de votre toiture^[2]. Le trop-plein de la cuve est infiltré sur votre terrain, permettant à l'eau de pluie de réintégrer le cycle naturel de l'eau et ainsi de recharger la nappe.

Pour participer à cette opération, prenez rendez-vous avec l'agent SDEA référent de cette campagne en appelant le 03 88 19 31 52 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.



Pour favoriser l'infiltration de l'eau de pluie et réhydrater les sols, vous pouvez également limiter les surfaces imperméabilisées en privilégiant des revêtements perméables tels que des pavés infiltrants, des dalles aux joints engazonnés ou des résines poreuses.

[1] Les nouvelles constructions ne peuvent bénéficier de cette opération.

[2] Les habitations raccordées à un réseau pluvial ou déjà dé raccordées du réseau d'assainissement unitaire peuvent toutefois bénéficier de cette opération.



CARITAS ALSACE

Accompagnement scolaire en quête de bénévoles

Une équipe de bénévoles de Caritas assure l'accompagnement scolaire d'élèves de Châtenois qui ont besoin de révisions et d'aide aux devoirs. L'équipe est composée actuellement de huit bénévoles qui accompagnent une douzaine d'enfants. Les séances ont lieu en dehors du temps scolaire à l'école de Châtenois, dans des salles mises à disposition gracieusement par la Commune. La demande des familles étant plus importante que les possibilités des bénévoles, l'équipe souhaite renforcer ses rangs pour la prochaine année scolaire 2024/2025.

Si vous avez un peu de temps à consacrer chaque semaine à cet accompagnement personnalisé d'élèves, vous pouvez rejoindre l'équipe Caritas.

☎ 06 80 34 43 07

Trame Verte et Bleue

La région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la DREAL mettent des subventions à disposition des collectivités pour les projets "Trame Verte et Bleue" (TVB) destinés à démultiplier les initiatives en faveur de la biodiversité à l'échelle locale.

- Au travers de ces projets, elles souhaitent notamment :
- renforcer les partenariats et les collectifs environnementaux qui œuvrent conjointement pour une politique axée sur la biodiversité et l'eau
 - favoriser les démarches innovantes autour de la nature portées par des acteurs publics.

Au départ de la Trame

Au cours de l'été 2022, la Commune de Châtenois est invitée par Kintzheim avec Saint-Hippolyte, Scherwiller, Orschwiller et Dieffenthal à découvrir le dispositif voisin de Trame Verte et Bleue de la Vallée de Villé.

À la suite de plusieurs réunions animées par la chargée de mission TVB responsable du projet de Villé, les communes réfléchissent à la mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur leur territoire. Reste à trouver le technicien qui sera capable de rédiger, élaborer et soumettre un tel projet aux financeurs. En automne 2022, après validation des instances de l'État, Châtenois et les communes du Piémont rejoignent la Trame Verte et Bleue de la Vallée de Villé à laquelle elles sont accolées. Riche de son expérience passée, cette dernière aide et soutient ainsi les communes du Piémont pour l'élaboration et la mise en place de leurs actions Trame Verte et Bleue.

En septembre 2022, Châtenois est candidate aux côtés de 20 communes et de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé à une subvention Trame Verte et Bleue, pour laquelle elles sont lauréates en 2023.

Le projet Trame Verte et Bleue

Le projet élaboré avec la Communauté de Communes de la Vallée de Villé permet aux communes de la Trame, dont Châtenois, de bénéficier d'un financement d'environ 800 000 € (financés à 80 %) pour un ensemble d'actions en faveur de la nature telles que :

- une étude des corridors Verts et Bleus du territoire
- l'achat d'arbres fruitiers ou de haies
- la restauration de murs en pierre sèche
- la création de clairières en montagne
- la création de mares
- la sensibilisation des citoyens (sorties nature, panneaux pédagogiques)
- la réalisation d'un plan de gestion des espaces verts communaux et la réintégration de végétaux en ville.

Ces actions, mises en œuvre sur les espaces communaux jusqu'en 2026, pourront également être réalisées chez les citoyens et les entreprises du territoire, à leur demande uniquement. Aussi, si vous souhaitez vous engager pour la nature et bénéficier d'une expertise et d'une aide financière pour vos projets de mares, de haies ou autres, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Trame Verte et Bleue :

 gaelle.imbert@valleedeville.fr



Emeline s'est vu remettre par Maëva SERRA (Miss Excellence France 2019) le Prix du Charme et de l'Élégance

MISS EXCELLENCE ALSACE 2023

Les premiers mois de règne d'Emeline CHAMPEL

Vendredi 22 mars s'est tenue une réception à l'Espace Les Tisserands en l'honneur d'Emeline CHAMPEL, sacrée "Miss Excellence Alsace 2023" en février dernier. La Commune, en collaboration avec le Comité Miss Excellence Alsace, a souhaité organiser une réception ouverte au public afin de féliciter et de mettre en avant la candidature de la jeune Castinétaine au titre de Miss Excellence France 2024.

Une quarantaine de personnes étaient présentes : le Maire et les adjoints de Châtenois, des membres du Comité Miss Excellence Alsace dont la 2^{ème} dauphine Léa GEIGER, la famille et les amis proches d'Emeline, ainsi que des habitants de Châtenois venus à la rencontre de la charmante ambassadrice alsacienne.

C'est donc dans une ambiance chaleureuse et intimiste que se sont exprimés successivement le Maire Luc ADONETH, le Président du Comité Miss Excellence Alsace Dominique BRAY, ainsi qu'Emeline CHAMPEL elle-même.

Le Maire a notamment salué le parcours d'Emeline, qui a passé toute son enfance à Châtenois, et lui a apporté tout son soutien en vue de l'élection. Il a relevé que cette manifestation nous renvoie à la beauté de la vie, alors que l'on ne parle que de guerres, de famines, de massacres.

Du 12 au 19 avril, les 22 candidates au titre de Miss Excellence France ont séjourné au Portugal pour une semaine d'intégration des Miss dans la ville d'Oeiras près de Lisbonne. Puis direction Aix-les-Bains pour la semaine de préparation du show final jusqu'au 27 avril, jour de l'élection nationale. Après plusieurs passages en tenue folklorique, en tenue balnéaire, en robe de soirée et en robe de mariée, le parcours d'Emeline s'est achevé aux portes du Top 5, portant Miss Excellence Franche-Comté sur la plus haute marche du podium. Cependant, Emeline a brillamment remporté le prix du Charme et de l'Élégance, en plus de sa place dans le Top 12.

La Commune investit pour la jeunesse

A l'École maternelle du Hahnenberg, maîtresse Tania a eu le plaisir de voir installer un TBI (Tableau Blanc Interactif) dans sa salle de classe au retour des vacances de printemps. Toutes les classes des différentes écoles en sont maintenant équipées, ce qui représente 17 TBI/VPI (Vidéoprojecteur Interactif) au total. La campagne d'installation ayant débuté il y a déjà plus de 15 ans, certains ont même déjà dû être remplacés par des équipements plus modernes. L'école élémentaire verra également le remplacement de l'ensemble des ordinateurs de la salle informatique au profit d'ordinateurs mobiles, permettant ainsi aux enseignants plus de flexibilité pédagogique en travaillant directement dans leur salle de classe.



Au retour des vacances de printemps, les écoliers de l'école élémentaire ont eu la surprise de découvrir de nouveaux tracés dans la cour de récréation. Ces derniers, en plus d'agréments les jeux de récréation, seront un réel support pour la demi-heure de pratique sportive quotidienne.

L'École maternelle des Bains a fait peau neuve cette année. Au programme des travaux engagés : la démolition des ponts thermiques en béton, la réfection complète des gouttières, l'isolation thermique extérieure, l'isolation du plancher bas, l'installation d'une VMC double flux dans les 3 salles de classe et l'isolation des combles de l'École de Musique. Des travaux complémentaires ont également été effectués en régie, tels que l'étanchéification et le calfeutrage du bâtiment, le vidage des combles, la dépose/repose électrique.

Un grand chantier d'isolation de l'École élémentaire Krafft est prévu l'année prochaine, avec le démarrage d'une étude cette année. Le bâtiment étant classé bâtiment historique, cette isolation se fera par l'intérieur et non par l'extérieur comme pour l'École maternelle des Bains.



Suite à une demande émanant d'assistantes maternelles de la Commune et en collaboration avec elles, l'aire de jeux des tout-petits a été agrandie ce printemps avec l'installation d'une balançoire adaptée aux enfants de moins de 3 ans.

Du côté des Ados, des réunions sont organisées tous les

15 jours pour travailler sur le projet d'installation d'un abri avec des tables et des bancs derrière le skate-park. Il s'agit de choisir les matériaux, de réfléchir à une charte d'utilisation des lieux et des différentes installations annexes. Cette initiative s'inscrit dans un ensemble de projets engagés en 2020 en collaboration avec le service "Jeunesse" de la Communauté de Communes de Sélestat. Ce sont six jeunes engagés qui travaillent ensemble à cet objectif.

Un autre projet, mené conjointement avec le service "Jeunesse" de la ComCom et qui s'inscrit dans la durée, est l'embellissement du skate-park, avec une animation « graff » qui a eu lieu durant les vacances de printemps.



Les jeunes vous donnent rendez-vous pour le cinéma plein air sur le parvis de l'Espace Les Tisserands le samedi 17 août prochain à 20h pour assister à la projection de "La Guerre des Lulus ". Buvette et petite restauration.

CME DE CHÂTENOIS

Sortie à la station d'épuration de Sélestat



Dans le cadre de la sensibilisation des jeunes élus aux enjeux climatiques, le Conseil Municipal des Enfants s'est rendu le mardi 5 mars dernier à la station d'épuration de Sélestat.

Les enfants ont été accueillis par un agent du SDEA (Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle) qui leur a expliqué le fonctionnement de la structure. À travers un diaporama, ils ont découvert le trajet des eaux usées et les différentes étapes qui permettent de débarrasser ces eaux d'une grande partie des polluants, avant leur rejet dans la nature.

Il a été rappelé l'importance de prévenir les mauvais gestes qui polluent les eaux, comme le fait de jeter des lingettes dans les toilettes ou des déchets dans les égoûts ou les avaloirs.

Après une petite expérience et une présentation d'échantillons d'eau à chaque étape de son traitement, les jeunes élus ont terminé la matinée par la visite des différents bassins de traitement.



ASSOCIATION ESAM

Remise de chèque par le CME de Châtenois

Le 15 octobre dernier, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont vendu des fleurs au marché d'automne chez Michel GOETTELMAUN au profit de l'association "Entraide Solidarité Alsace Maroc" (ESAM).



Ainsi, le mercredi 31 janvier, les jeunes élus se sont réunis pour remettre un chèque de 224,46 € à Monsieur HAMI-EDDINE, président de cette association.

Celui-ci en a profité pour mettre en lumière les actions de solidarité menées par l'association auprès d'enfants vivant dans le Haut-Atlas dans des villages situés à 2 600 m d'altitude, où la température peut descendre à -10°C en hiver : aide à la scolarité, aide à l'accès à l'eau, récolte et don de vêtements et fournitures scolaires, et bien d'autres actions encore.

En Alsace, l'association ESAM aide des jeunes qui souhaitent étudier en alternance à trouver des entreprises.

Les jeunes élus ont pu poser des questions sur les habitudes de vie des enfants marocains qui vivent dans ces hautes montagnes et ont été sensibles à leurs conditions de vie très rudimentaires. Monsieur HAMI-EDDINE a transmis les valeurs de partage, de solidarité et d'égalité des droits : « La réussite dépend de la volonté de chacun. Cependant, chaque membre fondateur de l'association a, de par son parcours, le désir d'aider autrui comme il a pu bénéficier lui-même d'aides précieuses et souhaite à son tour être aux côtés des personnes dans le besoin. Il ne faut jamais oublier d'où on vient. Personne n'est devenu pauvre en partageant ».

Cette rencontre, menée dans le cadre de la remise de fonds, aura été un réel moment de transmission de valeurs et d'expériences favorisant l'action de solidarité du Conseil Municipal des Enfants, à la fois sur le territoire mais également bien au-delà des frontières castinétaïnes.

GÉNÉRATION 2024

Breakdance

L'École élémentaire Maurice et Katia Krafft s'est engagée en 2023 dans un grand projet autour des JO 2024.



Dans le cadre de sa labellisation "Génération 2024", elle découvre depuis fin mars la pratique d'une discipline entrant aux JO pour la première fois, le breakdance. Le breaking est un style de danse acrobatique apparu dans les rues du Bronx à New-York dans les années 1970.

C'est la compagnie Mira de Strasbourg qui a été choisie pour mener à bien ce projet en collaboration avec les enseignantes de toutes les classes. Les intervenants sont Sébastien VELA LOPEZ (chorégraphe, interprète et coach de breaking) et Kenza VELA LOPEZ (sportive de haut niveau en breaking et en catégorie "espoir JO 2024").

L'objectif de ce projet est de mener un travail global de composition artistique et sportive autour du breakdance, dans le but de comprendre et de s'exprimer en utilisant le langage du corps. Les élèves seront amenés à s'exprimer corporellement autour de thèmes comme l'entraide, le

respect de la différence, la lutte contre le harcèlement, la bienveillance. Ils pourront également s'intégrer dans un processus collectif et cultiver leur sensibilité, leur curiosité et leur plaisir de pratiquer ce sport empreint de valeurs fortes.

Les enfants vont découvrir des bases en toprock (pas de préparation), des footworks (jeux de jambes au sol), des freezes, tracks et tricks (technique statique en appui sur les mains, l'épaule,...). Ils seront sensibilisés à la culture hip-hop : histoire, disciplines et valeurs (paix, respect et unité).

Cette pratique permet de révéler les individualités et les personnalités, de révéler ses talents à soi-même et aux autres et de découvrir ses possibles.

Bien entendu, l'idée est également de favoriser la cohésion du groupe "classe" et de l'entité "école".

Les associations des parents d'élèves de nos écoles

L'Ecole élémentaire Krafft (EEK) a la grande chance d'être soutenue depuis plus de 8 ans par deux associations de parents d'élèves : l'APEEEC et Les P'tits Castinétaïns. Toutes deux sont nées en 2015 de la volonté de groupes de parents d'élèves de s'investir pour soutenir les écoles.

Chacune de ces associations a ses particularités et elles se complètent bien pour venir en aide à l'école.

« L'APEEEC » (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Elémentaire de Châtenois) est un facilitateur de vie scolaire. En effet, elle organise de nombreuses ventes de fromages, d'oranges ou autres dont les bénéfices sont reversés à l'école. Elle organise aussi des fêtes de Noël, des ateliers citoyens permettant de financer des projets pédagogiques de l'école.

« Les P'tits Castinétaïns » ont pour but d'organiser et d'animer des activités et des manifestations variées, destinées à soutenir l'action éducative des équipes enseignantes sans se substituer au rôle pédagogique de ces derniers.

De très nombreuses actions pédagogiques (comme des classes de découvertes, des stages sportifs, de cirque ou de nature, des projets culturels ou historiques, etc.) ont été soutenues financièrement pour ces deux associations, réduisant ainsi le coût pour les familles.

Toute l'équipe enseignante est très reconnaissante de l'aide apportée par tous ces parents qui s'investissent

au sein de leur association. Ce sont très souvent les mêmes qui accompagnent les classes et l'organisation de certaines actions.

L'Ecole maternelle des Bains peut compter également sur ces associations pour une aide financière supplémentaire, outre le soutien financier de la Commune et la participation volontaire des familles.

Elle collabore avec l'association Les P'tits Castinétaïns qui participe au financement d'activités grâce aux bénéfices dégagés principalement lors de leurs manifestations (marché de Noël médiéval, fête de la citrouille ou chasse aux œufs). Elle s'est associée à l'APEEEC pour la vente de fromages et d'agrumes dont les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire. Depuis 2023, elle est dotée d'une association de parents d'élèves, Les P'tits Baigneurs, qui organise la kermesse de l'école, la photo de classe et une vente de chocolats pour Pâques ouverte à tous et qui gâte ponctuellement les enfants de douceurs lors de fêtes populaires.

Tous les profits provenant de ces trois associations ainsi que les subventions accordées par la Commune permettent à l'Ecole maternelle des Bains d'envisager des projets d'envergure, d'offrir des spectacles de qualité aux enfants et de diminuer le coût des sorties pour les familles des élèves de l'école.

Un immense merci et longue vie à l'APEEEC et aux P'tits Castinétaïns !

Un franc succès pour la 1^{ère} édition de l'après-midi récréatif !

Le mercredi 21 février dernier a eu lieu le premier « Après-midi récréatif » à l'Espace Les Tisserands de Châtenois, un événement convivial alliant « Kaffee Kuchen » et animation musicale.



De 14h à 17h, une centaine de personnes étaient présentes et ont pu discuter entre amis, voisins ou simples connaissances dans une salle animée et bien remplie.

Petits et grands se sont régalés avec les nombreux gâteaux, beignets et tartes soigneusement préparés par les bénévoles de la Maison de Retraite du Badbronn, si bien qu'il ne restait plus rien à la fin de l'après-midi. Une bonne nouvelle pour les résidents de la Maison de Retraite à qui l'ensemble des bénéfices a été reversé !

Le succès de cette animation est également largement dû à la présence de Patrick BREITEL, alias « Albert de la Vallée de Munster », qui a su créer une belle ambiance festive et faire participer le public grâce à ses morceaux interprétés en français et en alsacien, certains se laissant même aller à quelques pas de danse.

La Commune tient à remercier l'ensemble des personnes ayant pris part à l'organisation de cet événement, plus particulièrement l'adjointe aux affaires sociales Mme Sylvie LIGNER et son homologue de Scherwiller Mme Régine DIETRICH, présente aux côtés d'une vingtaine d'habitants de la commune voisine.

Une belle réussite donc pour cette première de « l'Après-midi récréatif » à Châtenois !



Lors du week-end de la Pentecôte, la commune de Châtenois a accueilli, à l'occasion du Trail Alsace Grand Est by UTMB, pratiquement 2 000 traileurs pour une pause bien méritée.

En effet, le CCA a été point de ravitaillement pour les deux plus longues courses (170 et 115 km) de la deuxième édition du Trail Alsace Grand Est by UTMB organisé dans le cadre du circuit mondial UTMB.



Près d'une trentaine de bénévoles ont œuvré sans relâche pendant 3 jours pour mettre les coureurs dans les meilleures conditions et surtout leur apporter du réconfort pendant la nuit : un généreux mélange de membres de l'association sportive castinétaine Time-2-Run, d'habitants du village et de passionnés, surtout une très forte aventure humaine nourrie par les nombreux sourires des coureurs.

D'ailleurs, ce fut une édition particulièrement intense le dimanche avec un public venu en nombre et par la densité des coureurs dont le premier a mis 10 h 12 min pour parcourir les 115 km et 4600 D+ reliant Orschwiller à Obernai !

Tout ceci a été rendu possible grâce à une belle entraide entre l'OMS de Châtenois, le CCA, les services techniques de la mairie et Time-2-Run !

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3^{ème} édition le week-end du 17-18 mai 2025.



Un SlowUp bien arrosé

Le mauvais temps et la pluie du matin ont découragé beaucoup des participants habituels des précédentes éditions, mais la 10^{ème} édition du SlowUp Alsace a retrouvé des couleurs dans l'après-midi avec l'apparition de timides rayons de soleil qui ont permis à 24 000 courageux d'enfourcher leur fidèle destrier pour sillonner la Route des Vins entre Dambach-la-Ville et Bergheim (où avait eu lieu l'inauguration en début de journée).

SlowUp pluvieux, SlowUp heureux

La fréquentation a pâti des conditions météorologiques (avec une alerte jaune aux orages), mais la bonne humeur des participants, des signaleurs et de tous les bénévoles impliqués dans cet événement majeur du Centre Alsace ont donné lieu à une fête qui célèbre autant l'Alsace que les mobilités douces.

Merci à tous, y compris les organisateurs, les élus et les services locaux !





FOOTBALL

Tournoi franco-belge

C'est sous une météo mitigée et fraîche que les U13 de Châtenois ont accueilli les U13 de Soumagne pour un tournoi de football le samedi 30 mars dernier. Venus tout droit de Belgique, 16 jeunes footballeurs accompagnés de leurs parents et entraîneurs ont ainsi pu s'adonner à leur sport préféré dans notre Commune.

Au programme de la journée : bien évidemment du football, mais aussi une petite restauration et une tombola. En fin de journée, les parents belges et castinétains se sont affrontés sur le terrain le temps d'une mi-temps, sous le rire amusé des enfants !

Ce fut une très belle expérience. Une autre échéance attendait les jeunes U13 : le tournoi international de Bregenz, qui s'est déroulé le week-end de la Pentecôte avec la participation d'une trentaine de jeunes.

Merci au président de l'AS Châtenois, aux coaches et également aux parents investis pour le temps consacré aux jeunes ainsi qu'à l'organisation de ces manifestations.

KARATÉ CLUB CHÂTENOIS

Résultats

- Arnaud SCHMITT en kata pupilles :**
1^{er} au championnat du Bas Rhin
6^{ème} au championnat du Grand Est
- Elsa EHRHART en kata minimes :**
1^{ère} au championnat du Bas Rhin
5^{ème} au championnat du Grand Est
- Dimitri AUBRY en kumité benjamins :**
1^{er} au championnat du Bas Rhin
5^{ème} au championnat du Grand Est
- Noémie BRENGARTH en kumité minimes :**
1^{ère} du Bas Rhin
- Erdem ILHAN en kumité cadet :**
1^{er} au championnat du Bas Rhin
2^{ème} au championnat du Grand Est
9^{ème} au championnat de France.

JUDO

Didier BAUMEISTER : près de 50 ans d'investissement

Le 6 avril dernier, le "Judo Club Shinsei" accueillait la 3^{ème} rencontre du district du Haut-Koenigsbourg. Plus de 180 jeunes compétiteurs de 6 à 15 ans des clubs de judo de Scherwiller, Châtenois, Marckolsheim, Sainte-Marie-aux-Mines et Villé se sont confrontés sur les tatamis.



Remise de la distinction de gauche à droite : Stéphane SIGRIST, Didier BAUMEISTER, Christophe SPINNER et Olivier SOHLER

A cette occasion, le club a voulu distinguer Didier BAUMEISTER, directeur technique du Judo Club Shinsei, en lui remettant la médaille de bronze "Jeunesse et Sport" pour son engagement continu depuis près de 50 ans dans la pratique et l'enseignement du judo et des disciplines associées. Didier est ceinture noire 4^{ème} Dan et membre fondateur de trois structures en Alsace (Section judo du CCA Sélestat en 1996, qui deviendra le "Judo Yoshin Ryu" de Châtenois en 2003, puis le "Judo Club Shinsei" en 2018).

Il est diplômé d'état en judo et disciplines associées, certifié en sport santé (Taïso) et a formé de nombreux jeunes à l'obtention de leur ceinture noire. Cette distinction lui a été remise par M. Olivier SOHLER, Maire de Scherwiller, Président de la Communauté des Communes de Sélestat et Conseiller Régional, accompagné de Stéphane SIGRIST, Adjoint aux Sports de la commune de Châtenois.

Félicitations Didier et bravo pour cet engagement au long cours !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club :

☎ 06 18 03 57 16 - ✉ judoshinsei@gmail.com

Et suivre l'activité du club :

shinsei.fr

f judo.jujitsu.scherwiller

NIPPON KEMPO

Coupe du monde

Le 26 mai dernier a eu lieu la Coupe du monde de Nippon Kempo organisée à Mexico City à l'occasion des 50 ans de présence de la discipline sur le sol mexicain. Membre du club de Nippon Kempo de Châtenois, Manuel DREISZKER a été le seul Alsacien engagé dans la compétition et a effectué le déplacement outre-Atlantique. Portrait d'un pratiquant multidisciplinaire.

« Passionné d'arts martiaux depuis tout petit, j'ai commencé à l'âge de sept ans par le judo en 1985, puis par le karaté en 1986. Après dix années de pratique de ces deux disciplines dans les clubs sélestadiens, je fonde avec mon papa le "Karaté Club Châtenois" en 1996. Ma sœur Ludivine et moi-même y avons enseigné en famille à ses côtés jusqu'en 2012.

Je me souviens que, lorsque nous avons commencé à enseigner le karaté à Châtenois, nous n'avions ni tatamis, ni dojo. Nous disposions du COSEC le samedi après-midi et les cours étaient dispensés sur le tapis de lutte que Michel PICARD nous prêtait gracieusement. Ce n'est que lorsque le projet de la salle des Tisserands a émergé en 2002 que nous avons pu pousser les murs pour y intégrer l'actuel dojo. La même année, mon père a contacté mon ancien professeur de judo afin de créer le "Judo Club de Châtenois". Mon parcours martial ayant également croisé le chemin du Nippon Kempo, nous avons ensuite contacté mon professeur de l'époque pour ouvrir une section de Nippon Kempo dans notre village. Les arts martiaux de Châtenois sont nés comme cela, sous notre impulsion. Je suis fier aujourd'hui d'avoir été à l'origine de ce club ».

En janvier prochain, Manuel DREISZKER présentera son 4^e dan de karaté ; depuis le mois de mai, il est professeur diplômé d'État (DEJEPS). Il est également secrétaire et coordinateur du club de karaté de Sélestat. Actuellement ceinture marron de judo et prochainement ceinture bleue de Nippon Kempo, son objectif assumé est de devenir ceinture noire dans ces trois disciplines : « Je découvre le Nippon Kempo en 1998 pendant mes études en Lorraine. Le Nippon Kempo est un art martial japonais, au même titre que le karaté ou le judo. Nippon Kempo signifie « méthode du poing du Japon ». Il s'agit donc d'une forme de boxe à la japonaise qui reprend, entre autres, les percussions du karaté et les projections du judo. Je développe ma pratique du Kempo au club de Châtenois en parallèle du karaté. En 2022 et 2023, je monte ainsi sur le podium de plusieurs tournois nationaux et termine à la deuxième place au tournoi international de Nippon Kempo à Milan en mai 2023. C'est d'ailleurs ma participation à ce tournoi, où je perds en finale contre un membre de l'équipe du Mexique, qui me vaut d'avoir été invité par la fédération mexicaine à participer à la Coupe du monde de Nippon Kempo dans la catégorie Masters Couleurs (vétérans) le 26 mai 2024 à Mexico City ».



Aujourd'hui, à mi-parcours de son objectif d'obtention de la ceinture noire en Nippon Kempo, participer à cette Coupe du monde a été une opportunité unique pour Manuel, qui s'est donné les moyens pour y parvenir avec le soutien des commerçants et des entreprises castinétains : « J'ai en effet été très touché du soutien des principaux acteurs de ma commune : sans leur soutien financier, ma participation à cette Coupe du monde n'aurait pas pu avoir lieu. J'ai réussi à passer le premier tour contre un Mexicain, dans une catégorie composée de combattants de très belle carrure et je me suis incliné au deuxième tour en élimination directe. C'était un peu court pour moi, mais j'ai pu tutoyer le niveau mondial dans cette discipline : les Mexicains ont été les rois en leur pays et les Japonais les seigneurs de leur discipline ! C'était extrêmement enrichissant à vivre. La France termine, quant à elle, 4^{ème} du tournoi par équipe. Prochain rendez-vous international : la Sicile en octobre 2024 où j'espère être au rendez-vous ! En attendant, j'invite les Castinétains, jeunes et moins jeunes, à venir s'essayer en toute sécurité à cet art martial complet. A très vite sur les tatamis ! ».

Les cours ont lieu tous les mardis soirs au dojo à l'Espace Les Tisserands de 18h30 à 19h30 pour les jeunes enfants et de 19h30 à 21h00 pour les ados/adultes.



OMS
**Charles KAE LBEL :
70 ans de licence à l'OMS**

L'Office Municipal des Sports (OMS) de Châtenois, présidé par Michel PICARD, a récemment organisé une réception en l'honneur de Monsieur Charles KAE LBEL qui, depuis de longues années, s'investit dans la vie associative de Châtenois.

De nombreuses personnes ont répondu à cette invitation : le maire Luc ADONETH, plusieurs adjoints, des membres de l'OMS, d'anciens gymnastes et lutteurs, des membres fondateurs de l'OMS créé en 1983, ainsi que le staff technique de la Société de gymnastique.

Charles KAE LBEL fête cette année ses 70 ans de licence à la Société de gymnastique. Il a commencé sa carrière en tant que jeune gymnaste et, au fil des années, il a pris des responsabilités comme entraîneur et dirigeant de la section de gymnastique. Il fait également partie des membres fondateurs de l'OMS en 1983. Il est toujours présent aux activités de l'OMS, ainsi qu'au montage des chapiteaux avec les Tamalous.

Lors de cette réception, Charles a évoqué tous les souvenirs de ses débuts et toutes les années passées au sein de la Société de gymnastique où il encadre encore aujourd'hui une équipe de jeunes. Aux côtés de son épouse Andrée, également mise à l'honneur et remerciée pour le soutien qu'elle apporte à son mari, c'est tout l'auditoire qui a pu féliciter et remercier Charles pour son dévouement et son engagement fort auprès de la Société de gymnastique et de l'OMS.

La Commune salue et remercie vivement M. KAE LBEL pour cette longévité et cet investissement au service des autres !



Le don du sang en perte de vitesse à Châtenois

Cinq fois par an, toujours un mardi, une collecte de sang est organisée à l'ELT par l'Amicale des donneurs de sang de Châtenois. Le sang récolté sert à soigner des malades et des blessés. Qui ne connaît pas quelqu'un de sa famille ou de son entourage ayant bénéficié d'une transfusion sanguine ?

Le sang et ses dérivés (le plasma entre autres) servent aussi à produire nombre de médicaments indispensables à la santé de tous. 500 000 malades sont ainsi soignés grâce aux dons chaque année. Venir donner son sang représente au maximum une heure de temps, prélèvement puis collation offerte compris.

Lors des dernières collectes, les chiffres de participation ont été en berne. Pourquoi, dans une cité de 4 300 habitants, moins de 70 personnes (en moyenne) se sont-elles présentées en novembre 2023, janvier et mars 2024 ? Une centaine voire plus devrait être la norme !

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles remercie tous ceux qui se sont déplacés et qui se déplaceront à l'avenir à ces collectes :



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

**mardi 20 août
& mardi 5 novembre
de 17h à 20h
à Châtenois**

Salon de la généalogie

Le week-end des 24 et 25 février, généalogistes amateurs et professionnels se sont retrouvés à l'Espace Les Tisserands à Châtenois. Le Cercle généalogique d'Alsace (CGA) y organisait le 4^{ème} salon régional entièrement dédié à la discipline. Cette « science annexe de l'histoire » attire bon nombre de curieux, désireux de retracer l'histoire de leurs familles et l'origine de leur nom.



Le salon a aussi permis à certains, plus avancés dans leurs recherches, d'obtenir des conseils pour sortir d'une impasse, lire un acte ou le traduire.

« C'est souvent le début d'un maillage assez vaste, dont les limites vont être définies par les sources disponibles, notamment pour la période avant la Révolution Française », explique Bertrand RIETSCH, membre du CGA en charge de l'organisation de cette rencontre.

Les recherches dépendent aussi de la confession religieuse des ascendants. Pourquoi ? « Au sein des communautés juives, il n'y a pas d'équivalent aux registres paroissiaux catholiques, rédigés en latin, que l'on trouve dans la région à partir de la fin du XVI^{ème} (Dambach en 1596) ou plus souvent du milieu du XVII^{ème}. Mais la situation est très différente selon les villages ». Ainsi à Châtenois, les registres de sépultures démarrent en 1685, les baptêmes en 1717 et les mariages en 1739. Des registres étaient attestés dès 1630, mais n'ont pas survécu à la Guerre de Trente Ans.

« Chez les protestants, ils sont écrits en allemand et produits dès 1550 sur Strasbourg ». Patience, humilité, curiosité et courage font donc partie des qualités requises pour se lancer dans ce type de recherches. Et Bertrand RIETSCH de poursuivre : « Nous menons un véritable travail d'enquête. Chaque information doit être confirmée par un document. Et quel bonheur de le trouver ! D'y découvrir le nom, la signature, la griffe d'un

de ses lointains parents ! Tout ceci demande beaucoup, beaucoup de temps ».

Au-delà de l'histoire d'une famille, la généalogie permet également de reconstituer le tissu social d'un village, d'un groupe de personnes. « Certains parlent de la généalogie comme d'une science annexe de l'histoire. L'histoire façonne la vie des hommes et réciproquement », précise Bertrand RIETSCH. Cela entraîne parfois des déplacements lointains. Au fil de ces mobilités, des noms de famille se retrouvent dans d'autres pays, traversent les océans, les montagnes, au-delà même de l'Europe.

« La découverte de ces destins individuels montre comment des destinées ont pu être malmenées ou simplement façonnées par des événements politiques généraux, souvent marqués par des postures d'intolérance et de fanatisme qui ont débouché, dans certains cas, sur des catastrophes sociales. Cela dévoile également la manière dont se définissait à une époque donnée la notion de frontière », complète Luc ADONETH, maire de Châtenois et président du CGA.

Tout au long de ce week-end, en plus des associations présentes, des conférences étaient organisées tant pour un public aguerri que pour les non-spécialistes. Ainsi, l'atelier sur l'histoire des familles de Châtenois et de Kintzheim a permis à certains visiteurs de remonter leur ascendance jusqu'au XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle.

Les P'tits Bouchons cherchent la relève !

Créée en 2002 dans le but d'ouvrir un multi-accueil à Châtenois, l'association Les P'tits Bouchons œuvre pour la petite enfance en offrant aux enfants et aux parents des activités de gym éveil, des spectacles, des apéros parents et des marchés de vêtements et de jouets pour enfants. Pour pouvoir perdurer, elle recherche des volontaires pour composer un nouveau comité (un président ou une présidente, un ou une secrétaire, un trésorier ou une trésorière) ainsi que des référents pour organiser ses activités et manifestations. La majorité de ses membres étant actifs depuis des années, une relève est souhaitée pour continuer à répondre à une demande des Castinétains !

Pour toute demande d'information, merci de prendre contact avec la présidente Emmanuelle BRANDNER :
☎ 06 80 87 90 92 - ✉ association.ptitsbouchons@gmail.com

LES P'TITS CASTINÉTAINS

Edition 2024 de la chasse aux œufs

Comme tous les ans peu avant Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs de Châtenois, organisée par l'association des P'tits Castinétains, s'est tenue dans les remparts. Samedi 23 mars, les enfants de Châtenois et des alentours ont ainsi pu profiter de nombreuses animations : pêche à la ligne, maquillage, jeux en bois, tombola, sans oublier la traditionnelle chasse aux œufs !

Cette année encore, deux chasses aux œufs étaient proposées : l'une pour les plus petits et l'autre pour les plus grands sous forme de jeu de piste. Trois œufs dorés avaient été cachés, ceux qui les ont trouvés ont remporté un gros œuf en chocolat.

Malgré un temps pluvieux et très changeant, les bénévoles ont été au rendez-vous, ainsi que les visiteurs qui ont pu se réconforter en dégustant des knacks - frites mais aussi de délicieuses gaufres. Une tombola exceptionnelle était proposée cette année pour tenter de remporter deux entrées pour Europa-Park.

L'association des P'tits Castinétains œuvre pour les enfants de Châtenois en organisant tout au long de l'année des événements qui leur sont destinés. Elle est composée uniquement de bénévoles et ne peut garantir ses manifestations qu'à la condition d'avoir suffisamment de volontaires mobilisés.

Vous avez envie de vous engager dans la vie du village ?
De rencontrer d'autres parents d'élèves de Châtenois ?
Rejoignez l'équipe de bénévoles en écrivant un mail à :
✉ lespetitscastinetains@gmail.com
Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur :
f [lespetitscastinetains](#)



20^{ème} Fête des Remparts

Pour la 20^{ème} édition de la fête, l'Association des Remparts a vu les choses en grand. Les festivités ont démarré dès le samedi 8 juin par une soirée médiévale : quelques animations, une petite restauration et un feu d'artifice en guise d'apothéose. Les curieux sont venus en plus grand nombre encore le lendemain, dimanche 9 juin, et ce dès le cortège du matin. Des centaines de bénévoles en costumes d'époque ont traversé le village depuis la Maison de Retraite jusqu'au site des remparts. Après une messe à l'église Saint Georges, les convives ont pu se restaurer et flâner entre les deux enceintes des remparts où les attendaient troupes médiévales et campements. Lors de leur déambulation, ils ont pu découvrir le marché médiéval, suivre des démonstrations de métiers anciens, visiter le jardin médiéval adjacent, admirer l'exposition des Plumes de Ribeauvillé et assister à des animations musicales. Des jeux à l'ancienne ont amusé les enfants à proximité de l'église. Parmi les nouveautés de cette 20^{ème} édition, les visiteurs ont pu rencontrer Emeline CHAMPEL, la Castinétaine sacrée Miss Excellence Alsace 2023, et découvrir le long du rempart sud une exposition de 10 photos emblématiques retraçant les 20 ans de la fête. Ces photos resteront en place jusqu'à l'automne pour le plus grand bonheur des visiteurs estivaux et pour porter haut les couleurs de cette grande fête médiévale en Alsace !



Erine MICHEL
lors de la finale
régionale

SCRABBLE

Bravo Erine !

Des élèves de 6^{ème} du Collège des Châteaux ainsi que des cours moyens de l'école Krafft ont participé au concours de scrabble scolaire, qui compte quatre phases, dont trois qualificatives.

Dix élèves de Châtenois (trois de l'école Krafft et sept collégiens) ont été qualifiés pour la finale régionale qui a eu lieu le 16 mars 2024 à Strasbourg et qui a réuni 50 enfants qualifiés issus des deux départements alsaciens. Seuls trois lauréats d'Alsace pouvaient se qualifier pour la finale nationale.

Erine MICHEL, membre du Conseil Municipal des Enfants et élève en classe de 6^{ème} au Collège des Châteaux, a participé à la finale nationale du concours de scrabble scolaire qui a eu lieu le 18 mai 2024 à Paris.

Après un sans-faute à la première épreuve, elle s'est classée 1^{ère} lors de la finale locale et 2^{ème} lors de la finale régionale. Lors de la finale nationale à Paris, Erine a terminé 22^{ème} sur 105 participants : elle a été la 1^{ère} des 4 Alsaciens qui ont pris part à cette compétition et la 3^{ème} des élèves de 6^{ème}. **C'est une très belle performance !**



SCHERWILLER
Programme des animations

JUILLET	sam. 6 dim. 7	Guinguette - 90 ans de l'Harmonie MAISON DES ASSOCIATIONS HARMONIE SAINTE JEANNE D'ARC
	mer. 10 17H>21H	Marché du terroir PLACE FOCH ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS-SCHERWILLER
	mar. 16 18H	Présentation des vins - SALLE ALPHONSE HAAG - CONFRÉRIE DES RIESLINGER
	mer. 17 mer. 24 mer. 31 17H>21H	Marché du terroir PLACE FOCH ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS-SCHERWILLER
AOÛT	dim. 18 11H30>15H	Rendez-vous gourmand aux châteaux
	sam. 31 10H>17H	Forum des associations ESPACE SPORTIF COUVERT
SEPT.	dim. 1	Bourse aux jeux et après-midi jeux SALLE ALPHONSE HAAG - MJC
	ven. 6 17H > 20H	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG - AMICALE DES DONNEURS DE SANG
OCTOBRE	sam. 12 20H30 dim. 13 15H	Représentation théâtrale SALLE ALPHONSE HAAG - MJC
	jeu. 24	Conférence SALLE ALPHONSE HAAG - CONFRÉRIE DES RIESLINGER
	jeu. 31 >19H	Bal d'Halloween SALLE ALPHONSE HAAG - MJC
DÉCEMBRE	dim. 1	80 ^{ème} anniversaire de la libération de Scherwiller
	ven. 6 17H > 20H	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG - AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Le Cercle Catholique Aloysia (CCA) de Châtenois a été créé en 1910. C'est une association de droit local (Alsace-Moselle)

gérée par un comité directeur composé de 18 membres, tous bénévoles et pour la plupart présents depuis plusieurs dizaines d'années. Son président actuel Jean-Marie SIGRIST est en fonction de façon ininterrompue depuis plus de 58 ans, une longévité exceptionnelle !

L'association ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement pour ses activités commerciales et compte sur ses seules recettes pour assurer sa pérennité. Neuf à dix salariés permettent de faire fonctionner cette structure associative, destinée à un tourisme social et familial, et qui propose hébergement, restauration et location de salles.

En matière d'hébergement, 10 000 à 12 000 nuitées sont enregistrées annuellement grâce aux 105 couchages, répartis dans des chambres de deux à huit lits, situés au centre de randonnée ou au gîte d'étape. Différents publics séjournent au CCA :

- les groupes scolaires (français et étrangers) qui viennent visiter l'Alsace. Ils ont à leur disposition trois salles de cours et peuvent profiter du terrain multisport enclos situé dans la cour pour pratiquer au choix handball, football, tennis, volley-ball et badminton ;
- les randonneurs : le CCA étant situé sur le GR 5 ainsi que sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, il est le départ de nombreuses randonnées dans le massif des Vosges (Haut-Koenigsbourg, Montagne des singes, etc.) ;
- les personnes à mobilité réduite : depuis 2015, le CCA est doté de la marque « Tourisme - Handicap » (4 handicaps). Le centre de randonnée accueille régulièrement des groupes de personnes en situation de handicap, notamment pendant les grandes vacances et les vacances de Noël ;
- les cyclotouristes : des groupes de plus en plus nombreux profitent de la proximité immédiate de la Véloroute du vignoble d'Alsace et de l'EuroVelo 5 pour sillonner la région. Le CCA dispose d'une borne d'outils et de réparation de bicyclettes ainsi que d'une borne de recharge pour les vélos à assistance électrique ;
- les stages sportifs (entraînement extérieur au CCA) : des groupes pratiquant notamment le handball, la lutte ou le football sont régulièrement hébergés au centre de randonnée ;
- les autres parmi lesquels les touristes (marchés de Noël, Carrefour du patchwork, etc.), les groupes musicaux et folkloriques (par exemple lors du Corso Fleuri).

En termes de restauration, plusieurs formules sont possibles : au réfectoire du centre de randonnée (pension complète, demi-pension, petit-déjeuner) ou en auto-gestion (essentiellement dans le petit gîte avec mise à disposition de la cuisine). Près de 10 000 repas sont servis annuellement au CCA.

Quant à la location de salles, deux salles distinctes (pouvant accueillir respectivement 160 et 50 personnes et disposant chacune d'une cuisine) permettent l'organisation de séminaires, de réceptions et de repas (repas d'entreprise, mariages, cousinades, etc.).

En outre, le CCA possède un stand de tir. Cet équipement sportif accueille 60 licencié(e)s et adhérent(e)s. Il a la spécificité d'être couvert et chauffé et aussi d'être ouvert du lundi au samedi (à l'exception des jours fériés). Depuis 2013, une école de tir permet aux enfants à partir de huit ans de s'initier au tir et de participer à des compétitions, encadrés par des moniteurs agréés FF Tir. Nouveauté : des ciblées électroniques sont en cours d'installation à 10 mètres pour les carabines et les pistolets à plomb, à 25 mètres pour les armes de poing et à 50 mètres pour les carabinières. Forte de son succès, cette discipline connaît une longue liste d'attente !

Le CCA a également engagé deux équipes dans le championnat de tennis de table "AGR" (Avant-Garde du Rhin) et une équipe dans le championnat de tennis de table de la Ligue Grand Est.



CLASSES 1963 ET 1964

Montée du Maïabaum

C'est par une belle journée ensoleillée, le mercredi 1^{er} mai dernier, que le rendez-vous avait été donné aux classes 1963 et 1964 pour la traditionnelle levée du drapeau.



Environ 150 personnes se sont réunies pour prendre part à la fête. D'autant plus que cette année, Sylvie et Véronique ont été les premières femmes à hisser ce drapeau au sommet du Hahnenberg.

L'Amicale du "Hahnebari", sous la présidence de Roger VAUTRINOT, remercie l'ensemble des participants et donne rendez-vous à la classe 1965 pour le jeudi 1^{er} mai 2025. Ce sera le 30^{ème} anniversaire de la montée du Maïabaum.

Les membres des classes concernées (depuis celle de 1935) et les sympathisants pourront s'inscrire de la mi-mars jusqu'au 15 avril 2025 :

☎ 03 88 82 25 20

ou ☎ 06 78 72 50 72

1525 - UNE RÉVOLUTION OUBLIÉE La Guerre des Paysans, il y a 500 ans !

Le 20 mai 1525, au lieu dit "Krefzen", entre Châtenois et Scherwiller, plus de 5 000 paysans ont été massacrés par les troupes du Duc de Lorraine, en répression à une révolte qui embrasa une bonne partie du Saint Empire Romain Germanique, dont l'Alsace faisait partie. Dans le contexte de la réforme luthérienne et du siècle d'or, les paysans souhaitaient se libérer du joug clérical et féodal.



Schlacht (bataille), Hans HOLBEIN le Jeune (début XVI^e siècle), Musée Albertina, Vienne.

C'est pour commémorer cet épisode de notre histoire que l'association "1525 - une révolution oubliée" a été créée en 2022. Son trésorier est Vincent GOETZ, paysan à Châtenois. En partenariat avec cette association, Châtenois organisera différents événements autour de ce jubilé à l'automne 2025, avec notamment une conférence de l'archéologue Jacky KOCH, un spectacle « Les Rustaids » de Charly DAMM et une projection documentaire de Cerigo Films, des frères METZINGER.



Gendarmerie

À L'HÔTEL DE L'AIGLE ET TRAVAUX DE LA FRICHE HARTMANN

L'ancienne friche HARTMANN (en face du siège actuel le long de la RD 1059) accueillera prochainement les travaux de démolition de l'existant et de construction d'un nouvel ensemble bâti, comprenant trois zones distinctes ayant chacune une fonction propre :

- une caserne de Gendarmerie abritant les locaux techniques et de service d'une brigade territoriale, ainsi que 20 hébergements de fonction pour les gendarmes qui y travailleront,
 - un bâtiment tertiaire autour d'un pôle santé multi-disciplinaire,
 - un bâtiment de logements collectifs et son annexe.
- En attendant l'ouverture de ce nouveau site, les gendarmes de Châtenois ont pour l'instant élu provisoirement domicile dans l'ancien Hôtel de l'Aigle (anciennement Alcys), à deux pas de la Mairie.

2023 : un bon cru pour le tourisme en Alsace Centrale

L'office de tourisme Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme (SHKT) a tenu son assemblée générale annuelle le 10 avril dernier à Châtenois. Ce fut l'occasion de célébrer les 10 ans de la fusion des offices de tourisme du territoire.

Luc ADONETH, maire de Châtenois et président du SHKT, a présenté le rapport d'activité 2023. Sur le plan touristique, 2023 a été un bon cru pour le tourisme en général avec, sur notre territoire, 335 425 nuitées pour une capacité de 2 408 lits touristiques. La fréquentation du Haut-Koenigsbourg a progressé de 6 %. Les trois bureaux ont accueilli 37 155 visiteurs, environ 67 % sont des touristes français et 33 % des étrangers. A Châtenois 40 % d'étrangers. Depuis trois ans, on observe la montée en puissance des Espagnols, de plus en plus présents sur notre territoire.

Michel TRIBOLET, trésorier du SHKT, a ensuite présenté les comptes. Les produits d'exploitation s'élèvent à 694 012 €, la subvention allouée par la collectivité à 597 600 €, en augmentation de 55 121 €. Les charges d'exploitation s'élèvent à 698 240 €. Le résultat comptable de l'exercice 2023 affiche un léger déficit de 1 238 €.

Le poids du SHKT dans le budget de la collectivité a donc diminué de 246 000 € entre 2014 et 2022.

La directrice du SHKT, Isabelle FERREIRA, a présenté le plan d'actions pour 2024, articulé autour d'un travail en synergie sur la thématique du vélo, avec les loueurs du territoire, les offices de tourisme voisins et le PETR. Au regard des besoins exprimés l'été, le SHKT va étoffer l'équipe chargée de l'accueil en juillet et en août et renforcer sa présence lors de grands événements à travers le déploiement d'accueils hors les murs, pour faire la part belle à la nouveauté, notamment au cœur de la cité humaniste.

Olivier SOHLER, président de la Communauté de Communes de Sélestat et maire de Scherwiller, a remercié les professionnels et les élus du SHKT pour leur travail, insistant sur le soutien sans faille apporté par la Communauté de Communes de Sélestat à travers une subvention importante et indispensable.

Un journal collector retraçant les 10 ans du SHKT a été distribué aux participants et un quiz organisé pour mettre en exergue l'évolution de l'office du tourisme pendant cette période.



Etat civil

du 1^{er} novembre 2023 au 15 mai 2024

Noces

Noces d'or

18/01/1974 LUX Jeannot
WEINBISSINGER Gisèle

Naissances

03/11/2023 Léonie SIMON fille de Guillaume SIMON et de Noémie ULMER

19/11/2023 Jean-Charles RUHLMANN fils de Jacques-Emile RUHLMANN et de Joanna FISCHER

29/12/2023 Eva LASBENNES fille de Jean-Marie LASBENNES et d'Elodie KRUST

13/01/2024 Fabio EHRHART SOMOZA fils de Cyrille EHRHART et de Julia SOMOZA

18/01/2024 N'dri-Louwaï MAYE fils de N'dri-Christian MAYE et de Rayka SOUFOU

23/01/2024 Haneïa ABDALA BRUNSWICK fille de Jean-Louis ABDALA et de Natacha BRUNSWICK

17/02/2024 Inès SZCZEPANIAK fille de Michel SZCZEPANIAK et de Marine SCHMITT

25/02/2024 Jean-Baptiste DORGLER fils de Théophile DORGLER et de Victoria GRALL

27/02/2024 Eva BERTRAND fille de Loïc BERTRAND et de Camille MOREL

10/03/2024 Edgar FERAT fils de Clément FERAT et d'Agathe ROBINET

20/03/2024 Salomé STOTZ fille de Julien STOTZ et de Céline SCHEIDECKER

20/03/2024 Léonie STOTZ fille de Julien STOTZ et de Céline SCHEIDECKER

21/03/2024 Elya BERTSCH fille de Jérémy BERTSCH et de Cornélia MEISTERTZHEIM

04/05/2024 Juliette STEFANINI fille d'Alexandre STEFANINI et de Lisa ROBACH

15/05/2024 Tristan LEBEL PIAZZON fils de Sylvain LEBEL et de Nelly PIAZZON

Mariages

31/01/2024 Arnaud RIESTER
& Kristina RODIONOVA

17/02/2024 Alexandre STEFANINI
& Lisa ROBACH

Décès

18/11/2023 Jean-Paul OSTER

18/11/2023 Yvette HUFSCMITT
née GRUSCHWITZ

23/11/2023 Danièle FOURNO
née MATHIS

12/12/2023 Colette BERNHARD
née SECKINGER

02/01/2024 Elisabeth HAEFFELI

03/01/2024 Philippe NICOLAS

10/01/2024 Irène GOETTELMAHNN
née GUNTZ

16/01/2024 Lucie SCHAEFER
née OESTERLE

17/01/2024 Jean Paul SCHALK

19/01/2024 Sylvie GAUTIER
née SENDRA

03/02/2024 Christian MARIE

13/02/2024 Jean Pierre MEYER

02/03/2024 Suzanne HEPP
née FUCHS

07/03/2024 Gérard VERMELIN

17/03/2024 Jean THIRION

20/03/2024 Suzanne SCHNELL
née BINDER

26/03/2024 Lucien KEMPF

27/03/2024 Bernard BORTMANN

26/04/2024 Rolf MEYER

30/04/2024 Marie Marthe STEINBACH
née JAEGLER

02/05/2024 Henri André RICHTER

13/05/2024 Claude CONRATH



TV2COM, la chaîne de télévision locale d'Alsace Centrale, est diffusée sur le canal 501 de SFR à l'échelle nationale. Ses programmes sont également disponibles gratuitement sur le site internet : www.tv2com.fr et la chaîne Youtube du même nom.

Des sujets consacrés au sport en Alsace Centrale sont aussi présentés dans l'émission "Tous Terrains".



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes de Sélestat



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim



VINOBIKE® c'est quoi ?

Il s'agit d'un parcours à vélo reliant entre quatre et sept étapes selon la taille du circuit (30 ou 55 km).

Durant une journée ou une demi-journée, vous pourrez pédaler de cave en cave, à la découverte des vignerons qui vous feront déguster les meilleurs cépages alsaciens !

En plus, nous offrons la possibilité de réserver un panier pique-nique à base de produits régionaux, préparé par le Domaine RUHLMANN-SCHUTZ, pour une escapade gourmande et le plaisir de vos papilles !

Envie d'une expérience originale, que ce soit pour vous-mêmes, vos proches, vos collaborateurs ou vos clients ?

Du mardi au samedi. Départs à 9h30 et 14h30 pour le circuit demi-journée et à 10h pour le circuit journée. RDV sur place 30 minutes avant le départ, 25 rue de la 1^{ère} armée.

N'hésitez pas à nous contacter ou à réserver directement sur notre site :

lesbaladesalsaciennes.lokki.rent/events



NOUVEAU

SPECTACLE MÉDIÉVAL

mer. 10 & mer. 24 juillet - 18H > 19H30

+ mer. 7 & mer. 21 août - 18H > 19H30

Animation : contes, musiques et chants médiévaux sur le thème des révoltes paysannes du Moyen-Âge et de la guerre des Rustaids en Alsace et en Lorraine. TOUT PUBLIC (À PARTIR DE 6 ANS) RDV DEVANT L'ÉGLISE

Les rendez-vous des

MARCHÉS DU TERROIR EN MUSIQUE

juillet - 17H > 22H

mer. 10 groupe « Flexmachine »

mer. 17 groupe « Under Rock »

mer. 24 Elise WACHBAR et Fabyien

août - 17H > 22H

mer. 7 groupe « Under Rock »

mer. 14 groupe « Rock 4 U »

mer. 21 Florent BAUEMLER

mer. 28 Anne BALTA Quartet et les musiciens du groupe Jazz de l'Ill

PARKING ÉCOLE KRAFFT - PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

Les rendez-vous des

RONDES DU VEILLEUR DE NUIT

juillet

mer. 17 - 18H

ven. 19 - 21H

ven. 26 - 21H

mer. 31 - 18H

août

ven. 2 - 21H

ven. 9 - 21H

mer. 14 - 18H

ven. 16 - 21H

ven. 23 - 21H

mer. 28 - 18H

ven. 30 - 21H

septembre
ven. 6 - 21H

RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER



Kévin SCHNEIDER s'est lancé "Dans les pas de Tom"

Il est arrivé à Châtenois le 28 mai dans l'après-midi et a été accueilli en mairie par les élus et les habitants qui ont voulu lui témoigner leur solidarité et leur admiration pour ce périple à travers toute l'Alsace.

Cette marche, que le Soultzien Kévin SCHNEIDER a nommée "Dans les pas de Tom", a démarré le 18 mai dernier (le 18 en hommage au jour de la naissance de Tom) et lui a permis de rallier Wissembourg à la Citadelle de Belfort (où il est arrivé le 5 juin) sur un parcours de 432 km et de 14 241 m de dénivelé positif le long du GR 5 et du GR 53. Il explique ainsi son projet : « C'est une aventure désintéressée qui vise à me rapprocher spirituellement de mon fils Tom, décédé peu après sa naissance le 18 novembre 2022. Elle a pour but la sensibilisation au deuil périnatal ainsi que la collecte de dons pour l'association "Nos tout petits d'Alsace", dont l'objectif est d'épauler les parents endeuillés suite à la disparition d'un enfant.

Cette marche réalisée en autonomie a aidé Kévin à se libérer un peu de la douleur qui lui pèse au quotidien, mais aussi à faire de belles rencontres tout au long de cette aventure.

[danslespasdetom](https://danslespasdetom.com)

JUILLET

mer. 10
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

dim. 14
5H > 19H

Marché aux puces
ALLÉE DES BAINS - OMS

mer. 17
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

mer. 17
18H

ven. 19
21H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

dim. 21
9H30

Visite du sentier viticole
Dégustation des vins d'Alsace aux remparts & balade dans les vignes
RDV DEVANT L'ÉGLISE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

mer. 24
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

ven. 26
21H

mer. 31
18H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

AOÛT

ven. 2
21H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

mer. 7
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

ven. 9
21H

mer. 14
18H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

mer. 14
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

ven. 16
21H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

sam. 17
20H

Cinéma plein air
projection de "La Guerre des Lulus" à la tombée de la nuit - BUVETTE ET RESTAURATION
PARVIS DE L'ESPACE LES TISSERANDS

mar. 20
17H > 20H

Don du sang
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

mer. 21
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

ven. 23
21H

mer. 28
18H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

mer. 28
17H > 22H

Marché du terroir en musique
PARKING ÉCOLE KRAFFT
PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

ven. 30
21H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

SEPTEMBRE

ven. 6
21H

Ronde du veilleur de nuit
RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

dim. 15
9H > 17H

Fête du sport
C.C.A - C.C.A + OMS

dim. 22
14H > 18H

Journée du Patrimoine
VILLAGE - COMMUNE

sam. 28
dim. 29
10H > 18H

Art Expo
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL

OCTOBRE

sam. 5
8H30

Atelier self-défense pour femmes et adolescentes - ESPACE LES TISSERANDS (DOJO) - FOYER SOCIO-CULTUREL

dim. 6
12H > 19H

Repas dansant
ESPACE LES TISSERANDS - OMS

ven. 11
20H

Conférence de Jean Cabailon
A quoi servent les champignons ?
BIBLIOTHÈQUE - FOYER SOCIO-CULTUREL & AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

sam. 12
9H > 13H

Marché aux vêtements & jouets d'enfants
ANNULÉ

sam. 12
14H30

Café numérique
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL

ven. 18
20H

Atelier relaxation sonore (avec bols tibétains) - ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL

dim. 20
12H > 18H

Fête paroissiale
ESPACE LES TISSERANDS - CONSEIL DE FABRIQUE

NOVEMBRE

mar. 5
17H > 20H

Don du sang
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

sam. 9
20H

dim. 10
15H

Théâtre : Puzzle Hotel
ESPACE LES TISSERANDS
LES FÉLÉSTAT

lun. 11
10H > 12H

Armistice
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

mer. 13
15H30

Spectacle pour enfants
ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS

sam. 16
14H > 21H

dim. 17
10H > 18H

Marché de Noël médiéval
PARC ERGÉ - LES PTITS CASTINÉTAIS

sam. 23
9H > 16H

Banque alimentaire
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

sam. 23
10H > 12H
13H30 > 16H30

Repair café
ESPACE LES TISSERANDS
REPAIR CAFÉ DU HAHNENBERG

Ven 22 nov - 20H
Conférence Libération de Châtenois et de l'Alsace (1944-1945)

28 nov > 2 déc
Exposition
« Les Forces de la Liberté »

Ven 29 nov - 20H
Projection « Jeunesses volées »

Sam 30 nov - À PARTIR DE 14H
Dim 1^{er} décembre - 9H30 > 11H
80^{ème} anniversaire de la Libération de Châtenois



voir programme ci-joint

DÉCEMBRE

dim. 8
À PARTIR DE 12H

Fête de Noël des Aînés
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE

mer. 11
12H > 19H

Fête de Noël des A.L.A.C.R.A
ESPACE LES TISSERANDS - A.L.A.C.R.A

sam. 14
18H

Concert des Noëlies
ÉGLISE - COMMUNE



LIBÉRATION DE *Châtenois*



**DU 22
NOVEMBRE
AU 2
DÉCEMBRE
2024**

Toutes les informations
détaillées dans le
programme ci-joint.

